

Sondage de la Ville d'Ottawa 2023 sur les trottinettes électriques en fin de saison

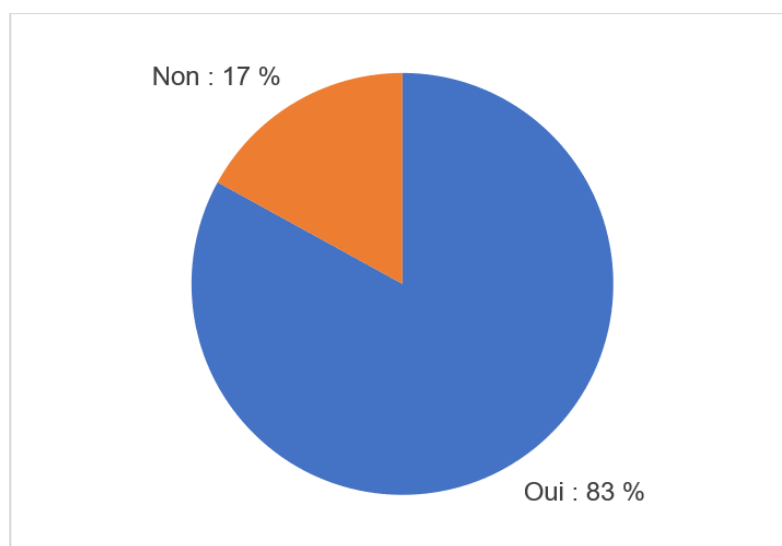
Rapport sur « Ce que nous avons entendu » (CQNAE)

Synthèse

On pouvait répondre au Sondage sur les trottinettes électriques en fin de saison, dans le cadre du programme pilote 2023, dans la période comprise entre le 31 octobre et le 24 novembre 2023. L'objectif de ce sondage consistait à réunir, auprès des résidents d'Ottawa, de l'information sur leur expérience dans la quatrième saison de ce programme pilote. Dans le cadre de ce sondage, 589 personnes nous ont fait parvenir leurs réponses. Les questions n'étaient pas toutes obligatoires, et certaines questions n'ont pas été posées à tous les participants en raison de la logistique du saut. Dans le présent rapport, nous décrivons les réponses qui ont été recueillies.

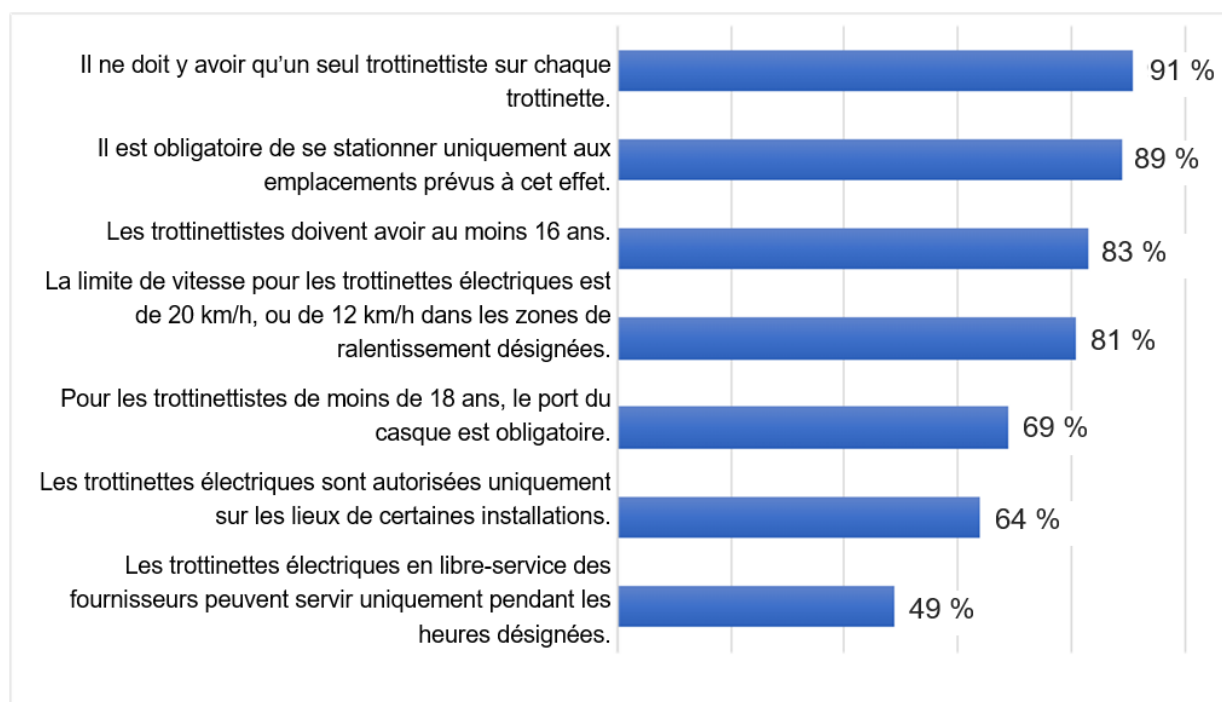
Règles et règlements

1. Connaissez-vous les règles relatives aux trottinettes électriques d'Ottawa pour la conduite et le stationnement sécuritaires et courtois des trottinettes?
(589 participants)



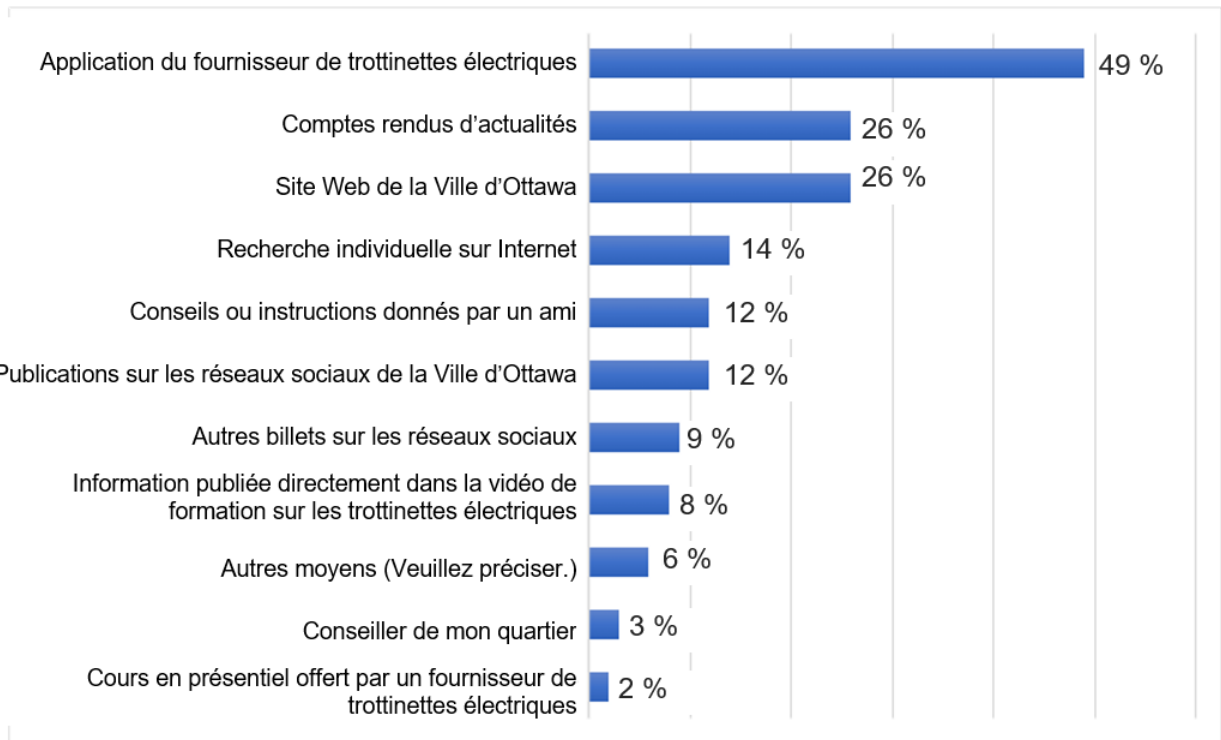
2. Sélectionnez toutes les règles relatives aux trottinettes électriques en libre-service que vous connaissez.

Cette question a été posée à ceux et celles qui ont répondu « Oui » à la question 1.
(430 participants)



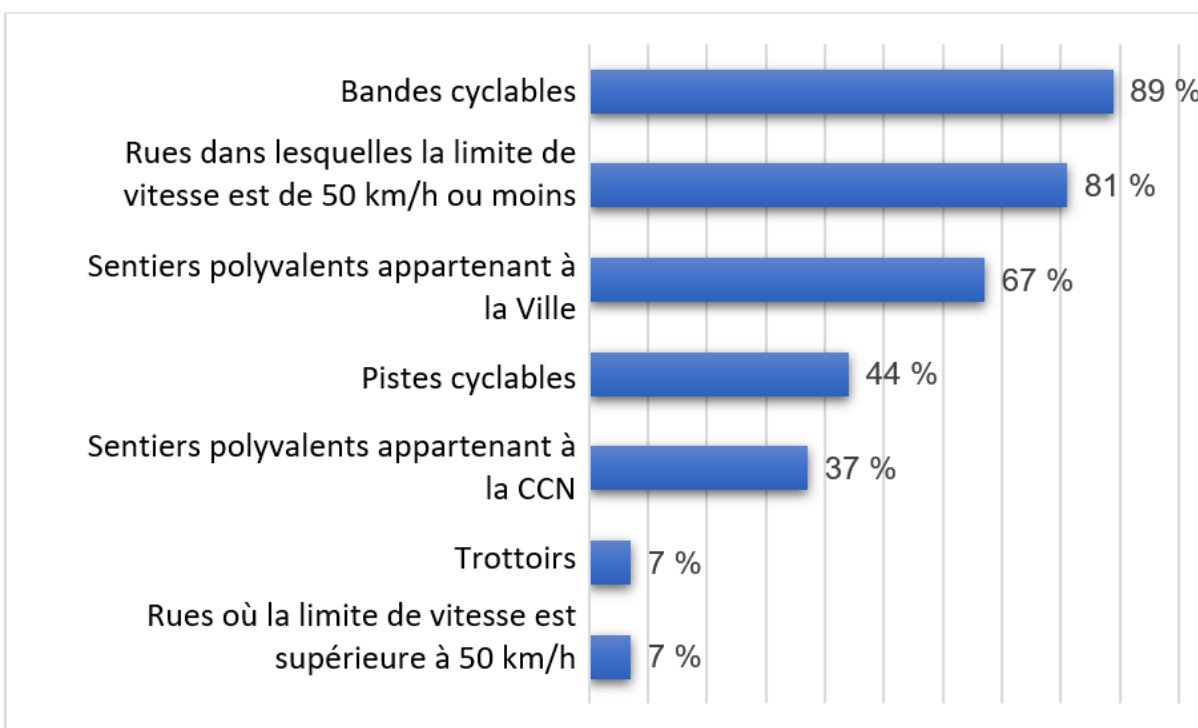
3. Comment avez-vous pris connaissance de ces règles? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

Cette question a été posée à celles et ceux qui ont répondu « Oui » à la question 1.
(430 participants)



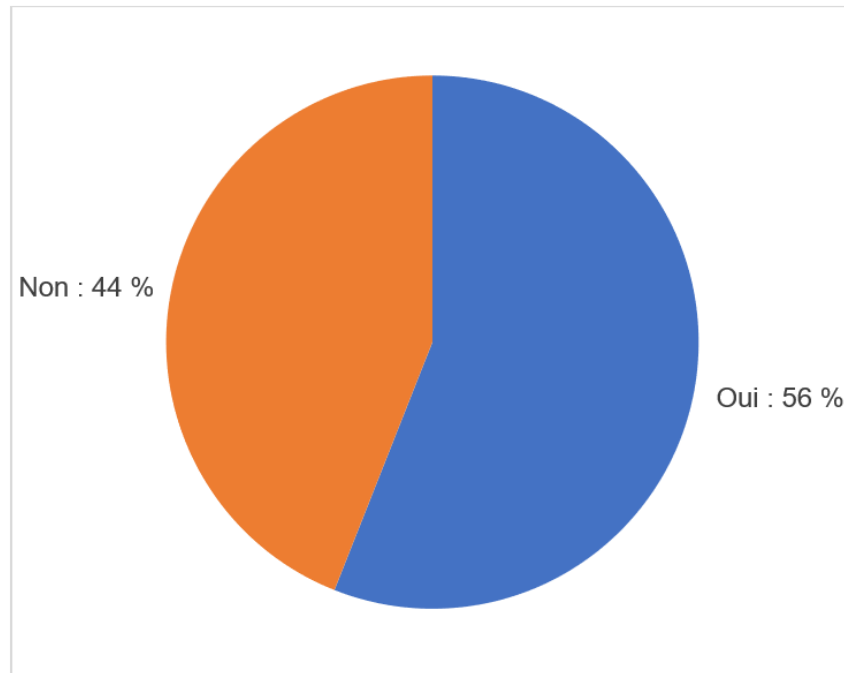
Ceux et celles qui ont répondu « Autres moyens (Veuillez préciser.) » ont fait savoir qu'ils avaient pris connaissance des règles sur les trottinettes électriques d'Ottawa dans des groupes d'intervenants, dans des organisations (ZAC et CCN), pendant qu'ils conduisaient une trottinette électrique pour la première fois, dans des observations générales et auprès du personnel de la Ville ou du fournisseur des trottinettes.

4. Selon les règlements d'application de l'Ontario pour le programme pilote et le *Règlement sur les trottinettes électriques* de la Ville, on peut conduire les trottinettes électriques dans certaines infrastructures. Veuillez sélectionner tous les types d'infrastructures où vous savez qu'il est permis de conduire des trottinettes électriques. (519 participants)



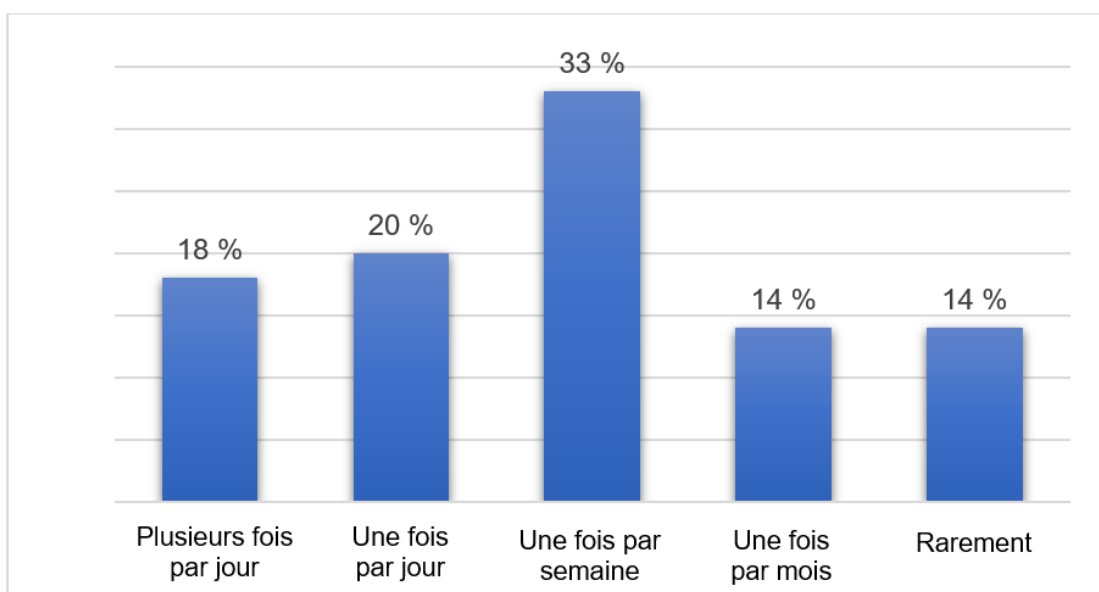
Stationnement

5. Avez-vous vu des trottinettes électriques mal garées durant la saison 2023?
(N : 516)



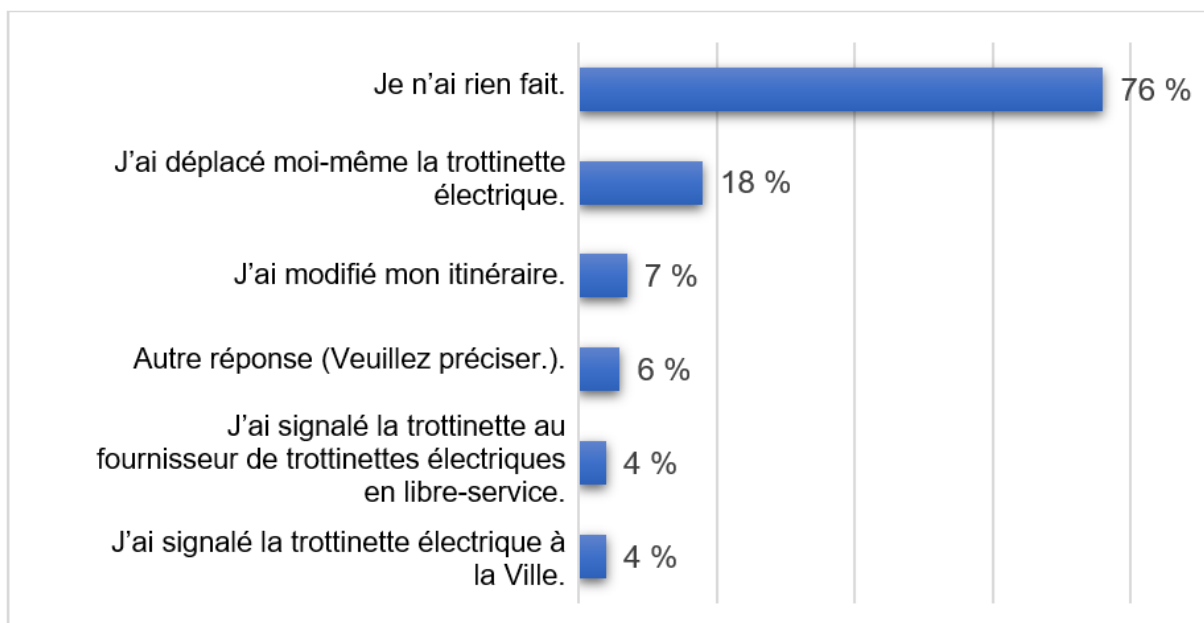
6. Avez-vous vu fréquemment des trottinettes électriques mal garées?
(284 participants)

La question 6 s'adressait à celles et ceux qui avaient répondu « Oui » à la question 5.



7. Qu'avez-vous fait en voyant des trottinettes électriques mal garées? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (284 participants)

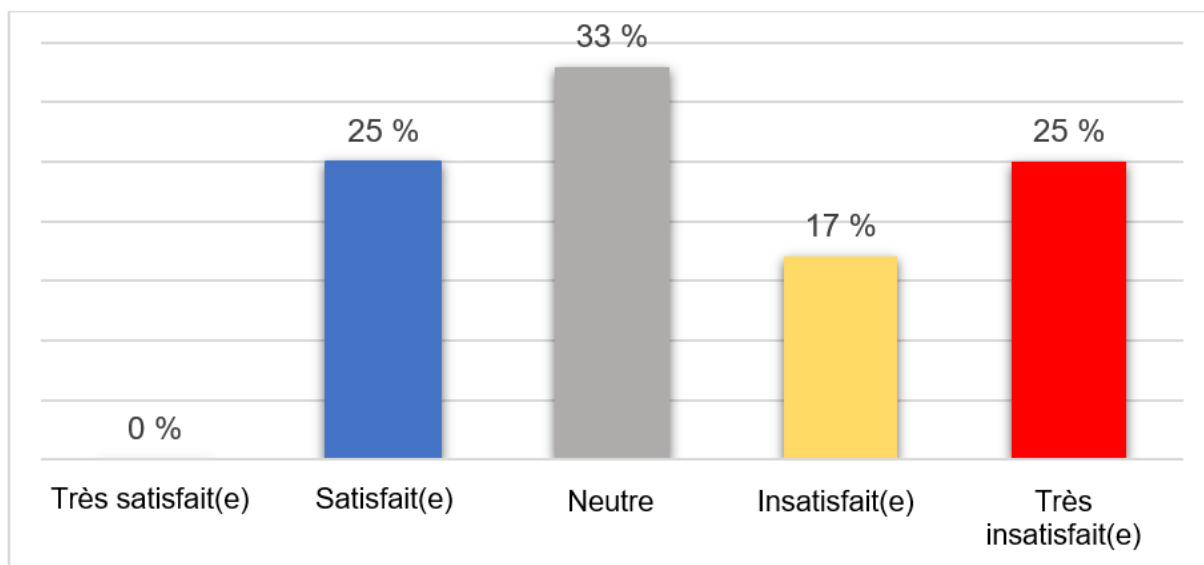
La question 7 s'adressait à celles et ceux qui avaient répondu « Oui » à la question 5.



Celles et ceux qui ont sélectionné « Autre réponse (Veuillez préciser.) » ont fait savoir qu'ils avaient signalé les trottinettes électriques fautives au conseiller de leur quartier, à un groupe d'intervenants (l'Alliance pour l'égalité des personnes aveugles du Canada), qu'ils avaient contourné la trottinette électrique; nombreux sont ceux et celles qui se sont sentis frustrés par l'expérience, tandis que d'autres n'ont pas signalé les trottinettes électriques mal garées parce qu'il fallait faire appel à une application.

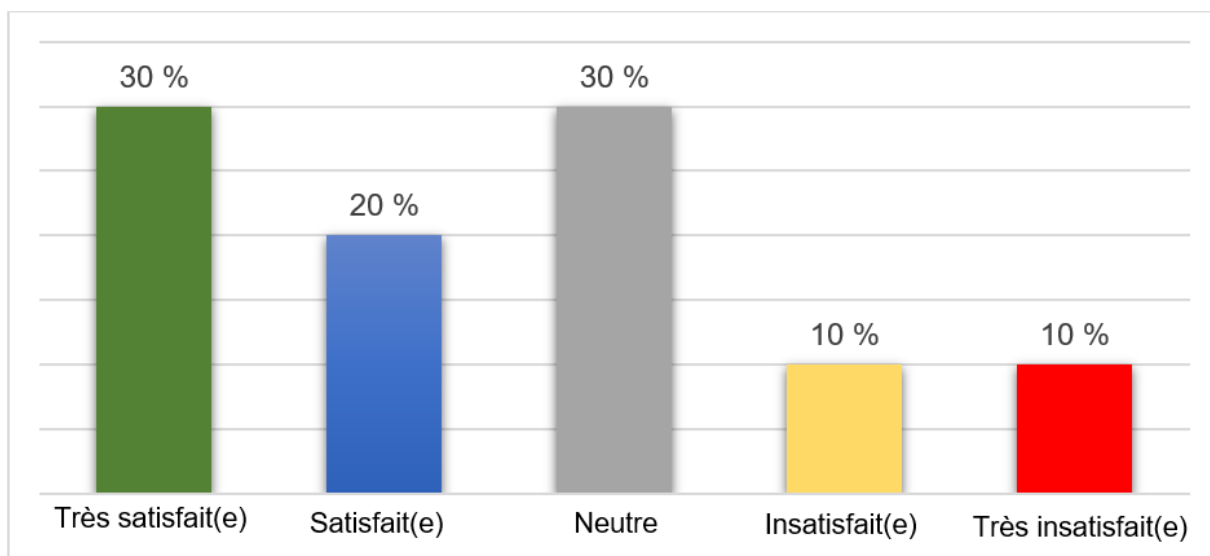
8. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du processus de signalement des trottinettes électriques mal garées? (12 participants)

La question 8 s'adressait à celles et ceux qui avaient signalé à la Ville des trottinettes électriques mal garées selon la question 7.



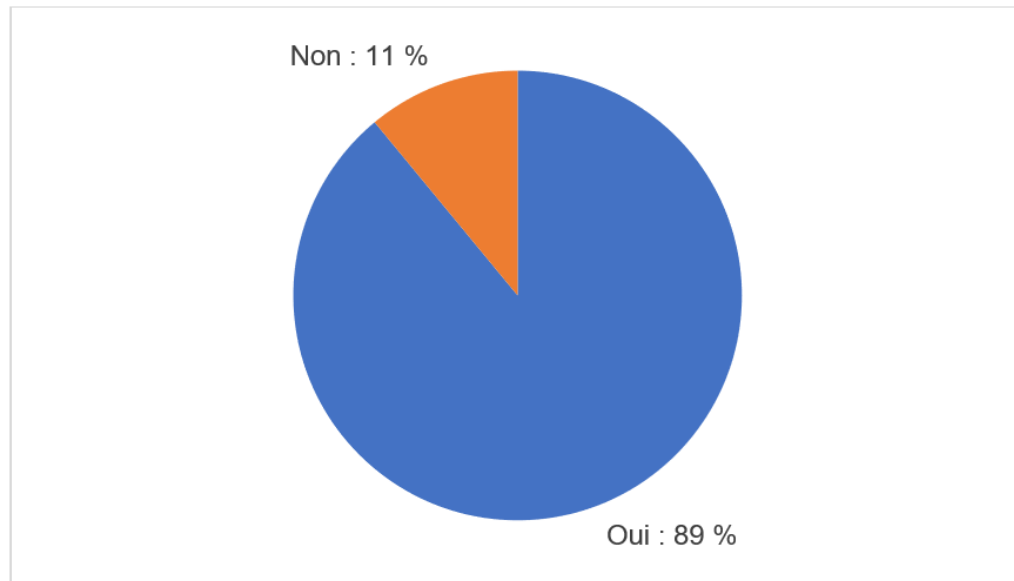
9. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la procédure de signalement des trottinettes électriques mal garées au fournisseur de trottinettes électriques?
(10 participants)

La question 9 s'adressait à celles et ceux qui avaient signalé, dans la question 7, des trottinettes électriques mal garées à un fournisseur de trottinettes électriques.

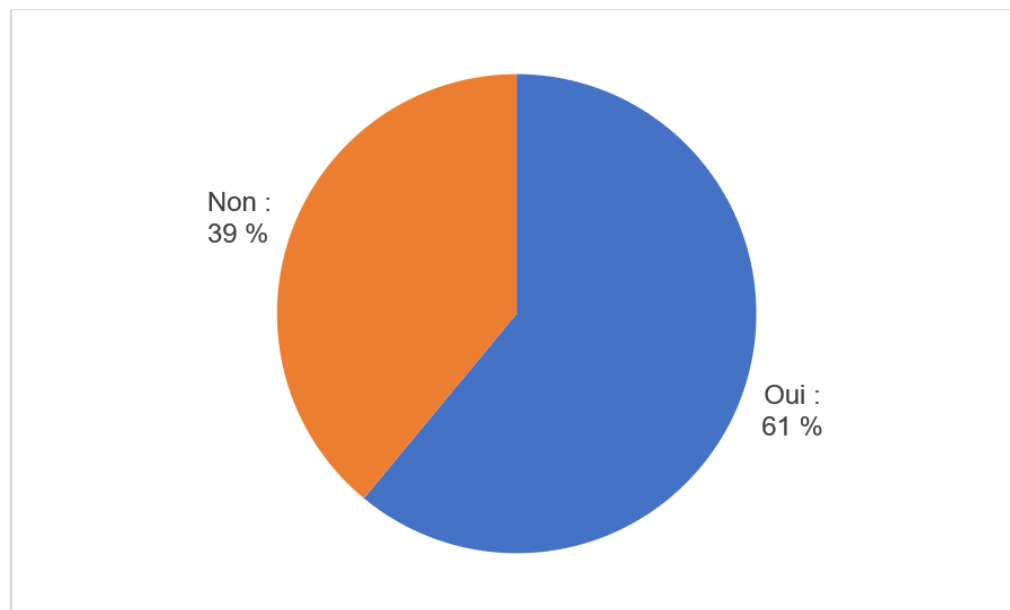


Conduite sur les trottoirs

10. Saviez-vous que le *Règlement sur les trottinettes électriques* de la Ville interdit de conduire toutes les trottinettes électriques (personnelles et en libre-service) sur les trottoirs? (511 participants)

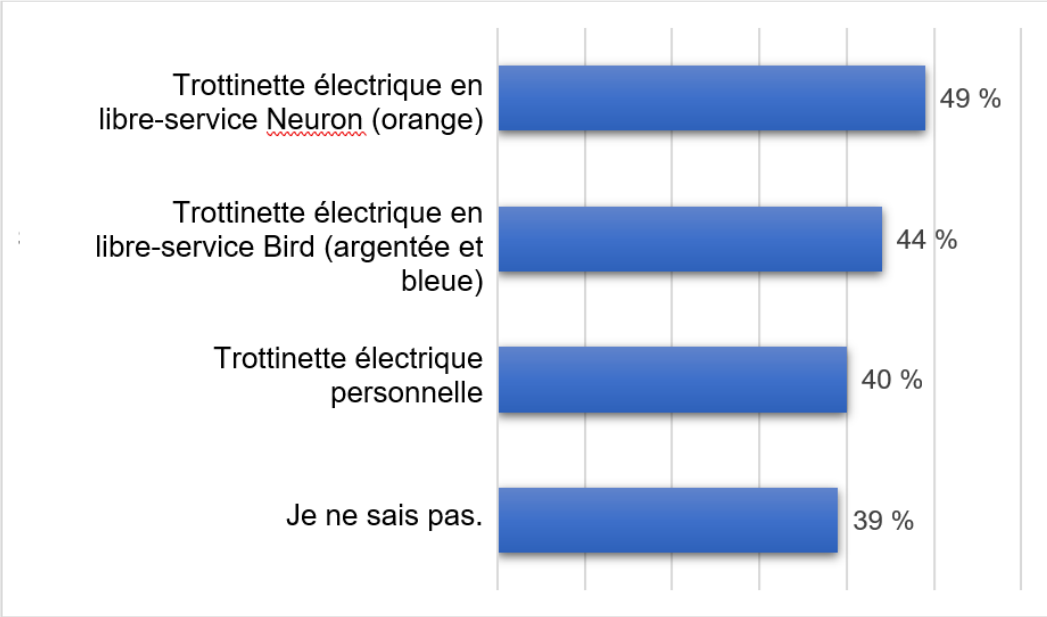


11. Durant la saison 2023, avez-vous croisé des trottinettistes roulant sur les trottoirs? (511 participants)

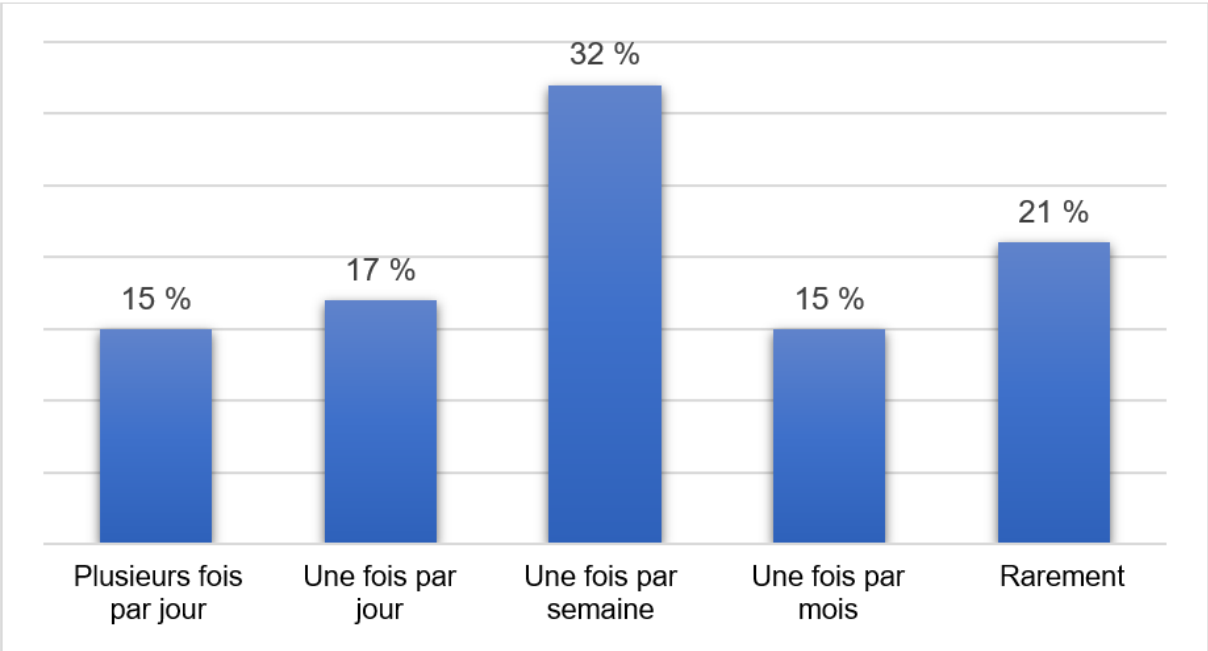


12. S'agissait-il d'une trottinette électrique personnelle ou en libre-service? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (307 participants)

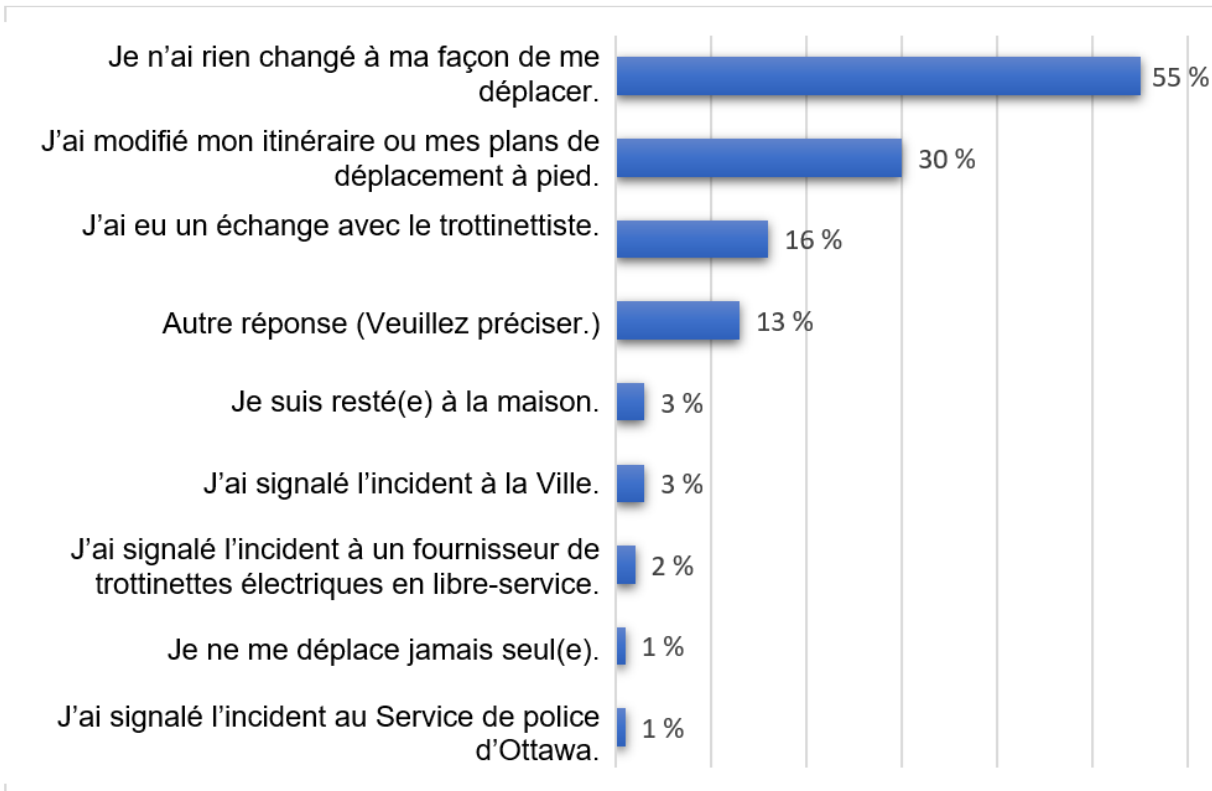
Les questions 12, 13 et 14 s'adressaient à celles et ceux qui avaient répondu « Oui » à la question 11.



13. Avez-vous souvent croisé des trottinettistes en train de rouler sur les trottoirs pendant la saison pilote 2023? (307 participants)



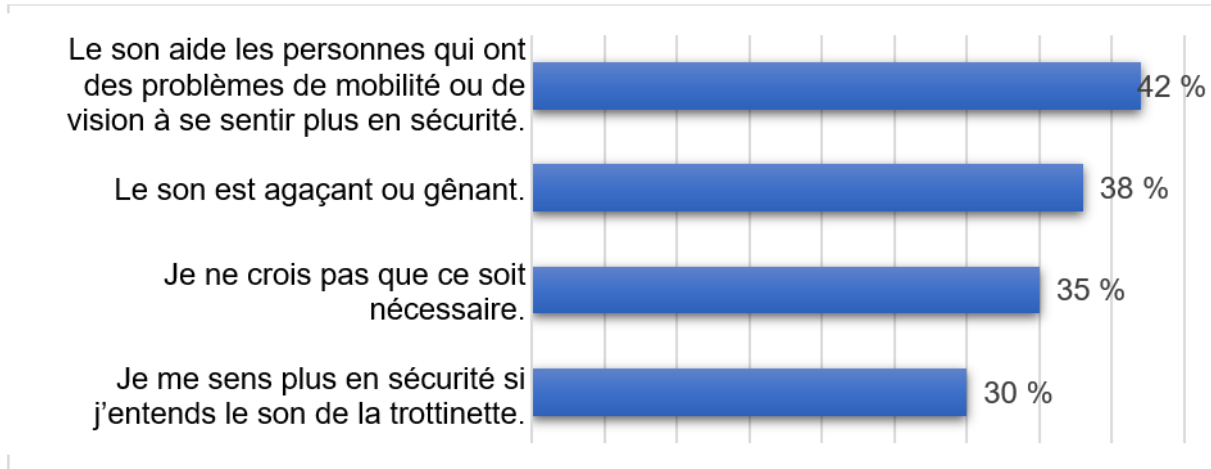
14. Quelle réaction avez-vous eue, le cas échéant, en croisant des trottinettiste en train de rouler sur les trottoirs? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses.
(307 participants)



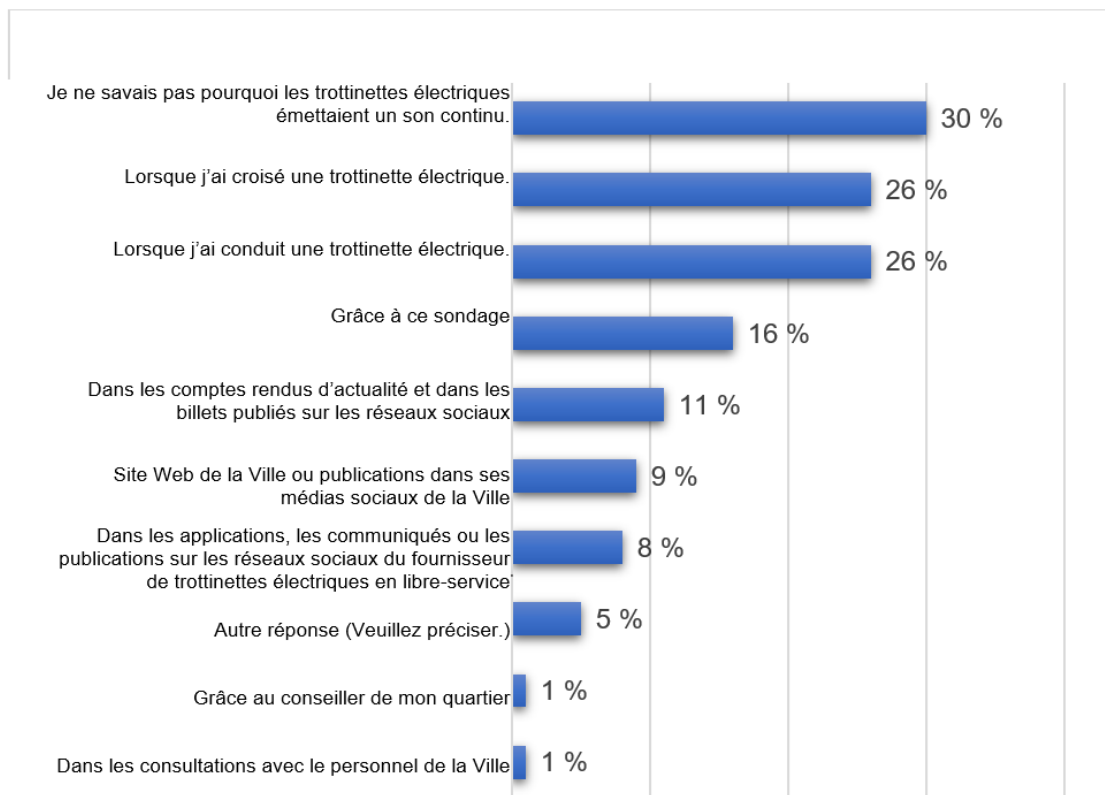
Celles et ceux qui ont sélectionné « Autre réponse (Veuillez préciser.) » ont fait savoir qu'ils s'étaient sentis menacés dans leur sécurité, frustrés et mal à l'aise. Certains ont d'emblée évité de se rendre dans le centre-ville. D'autres ont signalé l'incident au conseiller de leur quartier, se sont éloignés et se sont déplacés à pied plus prudemment, ont signalé l'incident à un organisme intervenant, ont tâché de signaler l'incident sans toutefois pouvoir le faire sans application ou n'ont pas pu le signaler pour des raisons d'accessibilité.

Émission de sons

15. Que pensez-vous de l'obligation, pour les trottinettes électriques, d'émettre des sons? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (496 participants)

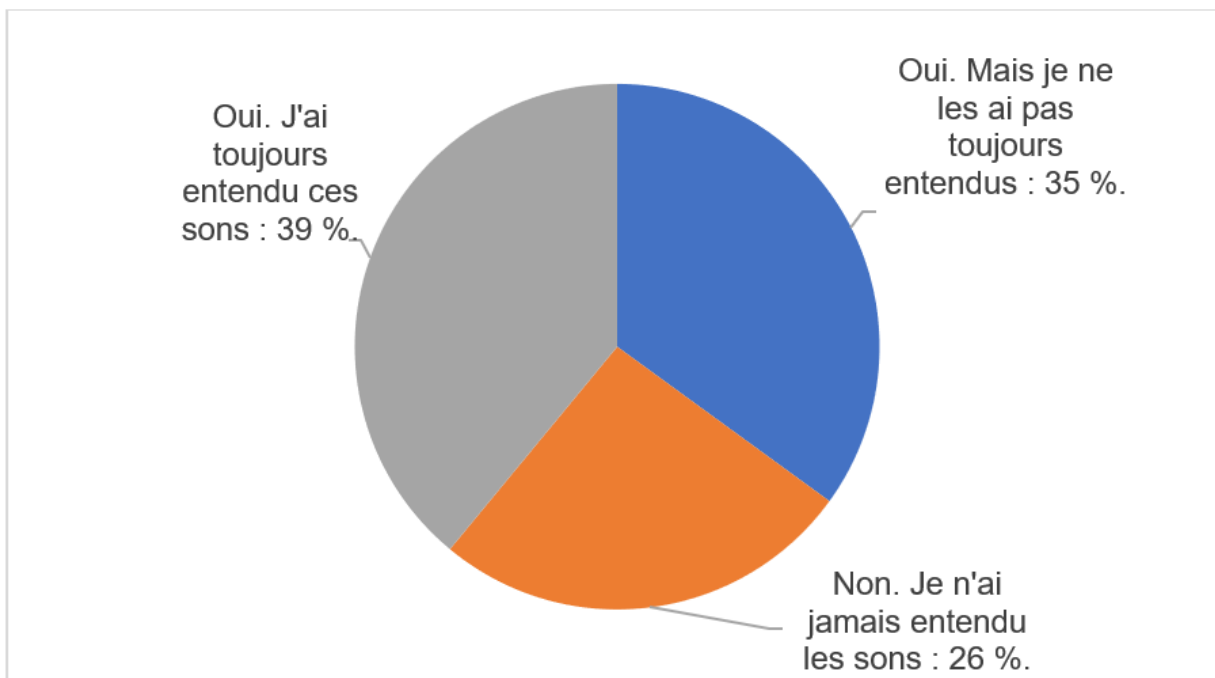


16. Comment avez-vous été appris l'existence de cette obligation? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (496 participants)



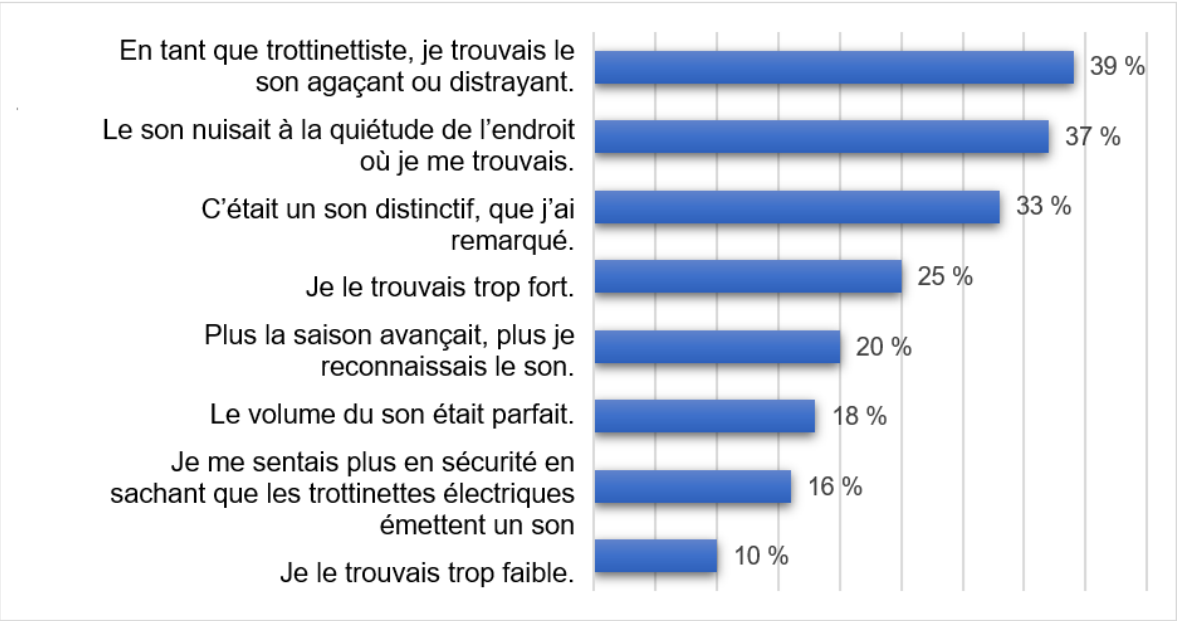
Celles et ceux qui ont sélectionné « Autre réponse (veuillez préciser) » ont fait savoir qu'ils avaient appris l'existence de cette obligation en consultant l'information, en communiquant avec un fournisseur ou en contactant un groupe intervenant (INCA).

17. Avez-vous remarqué les sons émis par les trottinettes électriques en libre-service? (496 participants)



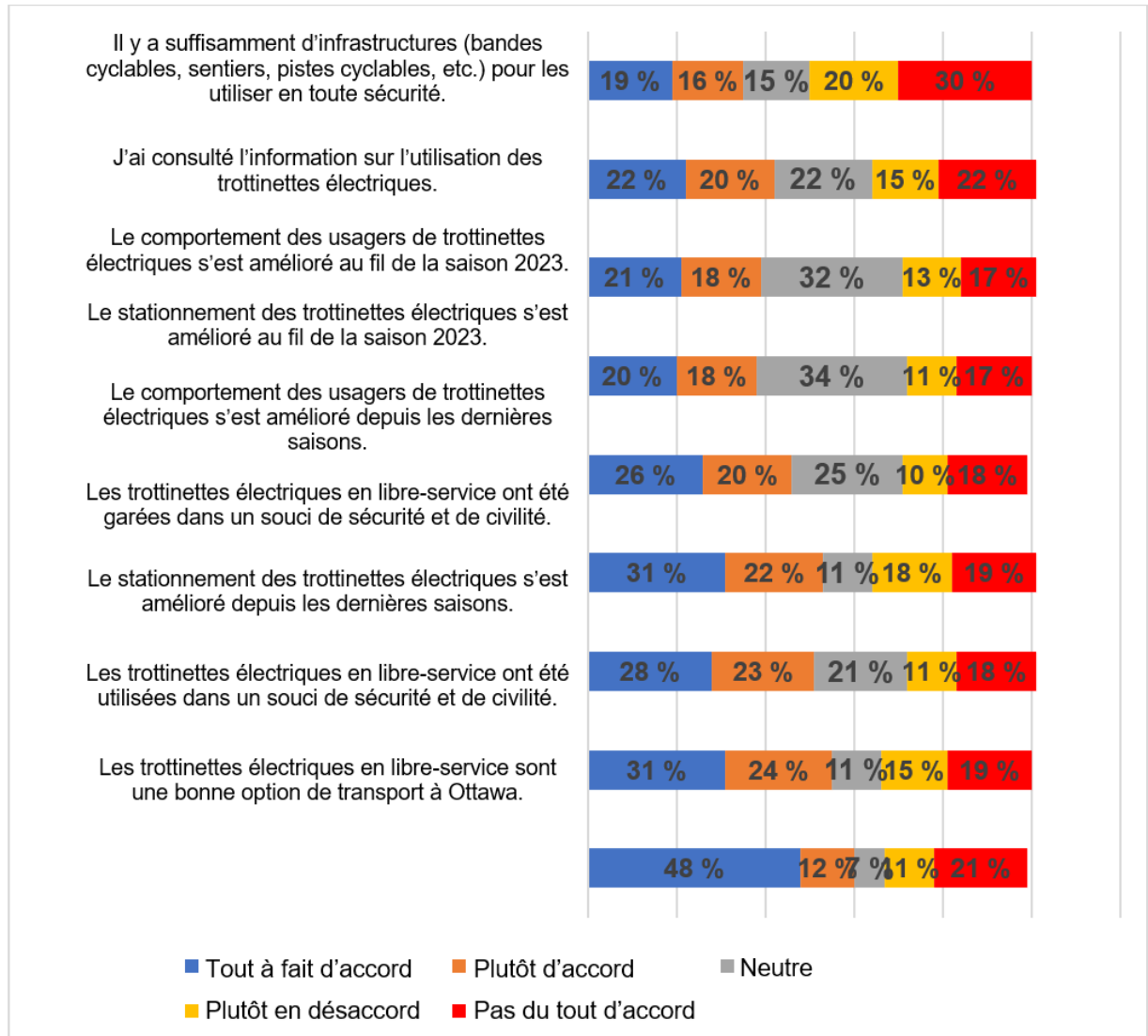
18. Qu'avez-vous pensé du son continu émis par les trottinettes électriques? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (367 participants)

La question 18 s'adressait à celles et ceux qui avaient répondu « Oui » à la question 17.



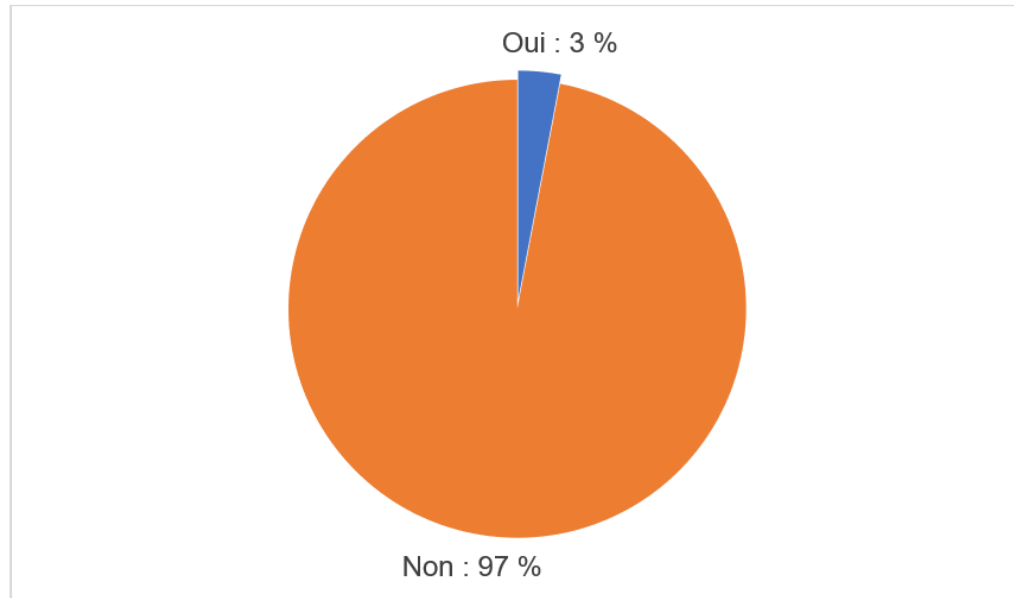
Utilisation générale des trottinettes électriques en libre-service

19. En pensant à l'utilisation journalière des trottinettes électriques en 2023, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec les affirmations suivantes?
(480 participants)



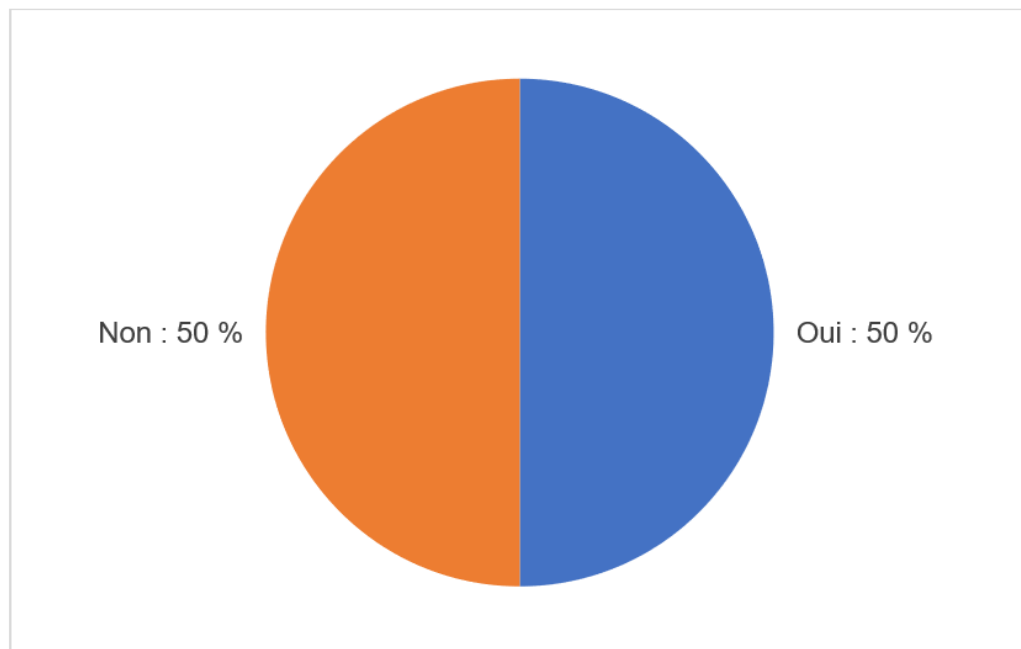
Collisions

20. Avez-vous été impliqué(e) dans un accident ou une collision avec une trottinette électrique en 2023? (478 participants)

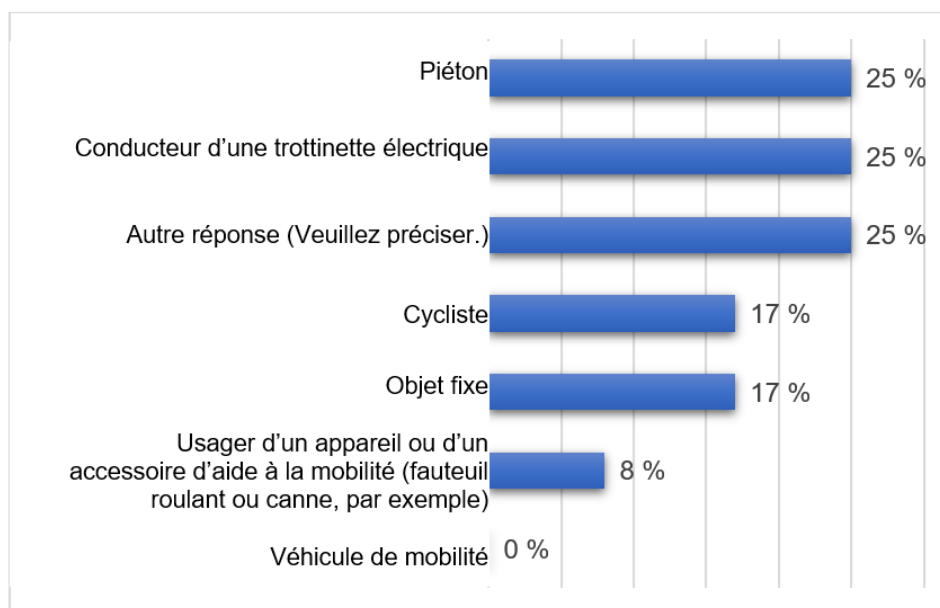


21. Conduisiez-vous la trottinette électrique au moment de la collision ou de l'accident? (12 participants)

Cette question s'adressait à toutes celles et à tous ceux qui avaient répondu « Oui » à la question 20.



22. Qui d'autre ou quoi d'autre était impliqué dans l'accident ou dans la collision?
Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (12 participants)

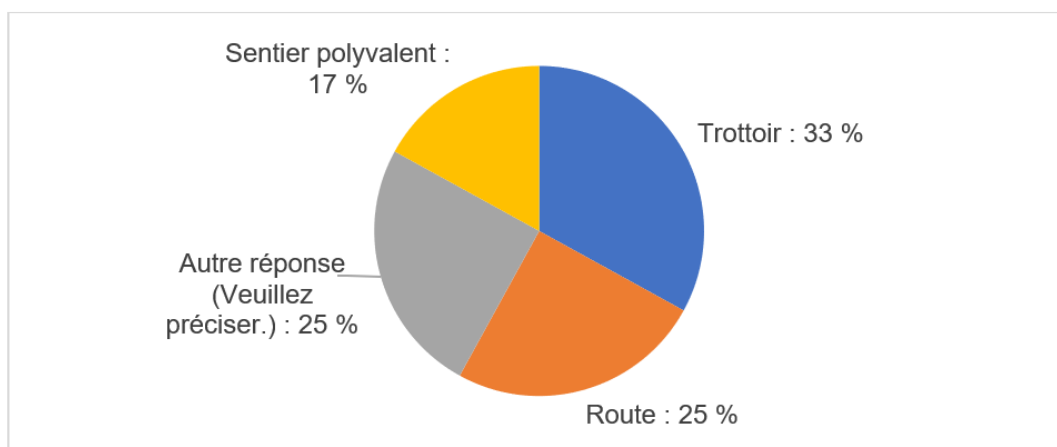


Celles et ceux qui ont sélectionné « Autre réponse (Veuillez préciser.) » ont fait savoir qu'un autobus était en cause et qu'il y avait des pierres sur la route.

23. Décrivez ce qui s'est produit. (12 participants)

Certains étaient tombés de leur trottinette électrique à cause de cahots, de fissures ou de trous dans la chaussée; ou encore, un piéton ou un cycliste a jailli inopinément devant eux, certains ont été heurtés par une trottinette électrique sur un trottoir et d'autres ont trébuché sur une trottinette électrique mal garée.

24. Sur quel type d'infrastructures la trottinette électrique roulait-elle? (12 participants)



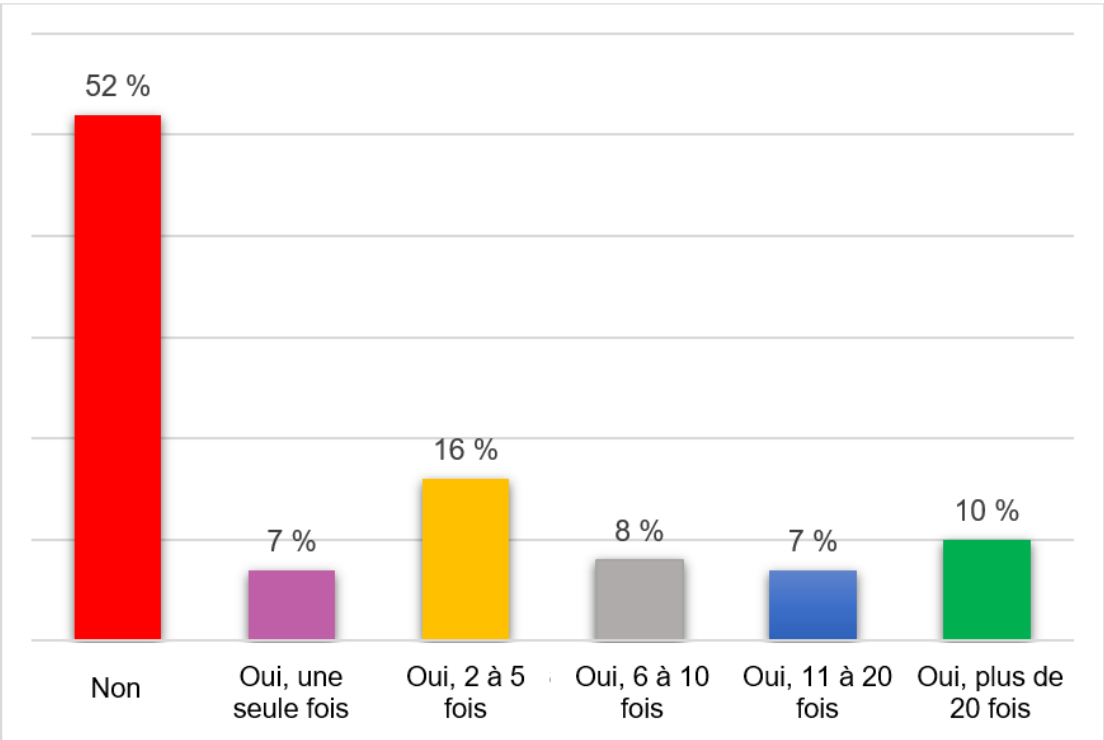
Celles et ceux qui ont sélectionné « Autre réponse (Veuillez préciser.) » ont fait savoir que la collision s'était produite dans une bande cyclable et qu'elle mettait en cause une trottinette électrique garée. Parmi celles et ceux qui ont fait savoir qu'ils étaient impliqués dans une collision, cinq participants ont déclaré qu'ils avaient été blessés, mais aucun d'eux n'a eu besoin de soins médicaux. Un participant a fait savoir que quelqu'un d'autre que le conducteur de la trottinette électrique avait été blessé dans une collision, sans toutefois avoir besoin de soins médicaux.

Utilisation des trottinettes électriques en libre-service durant 2023

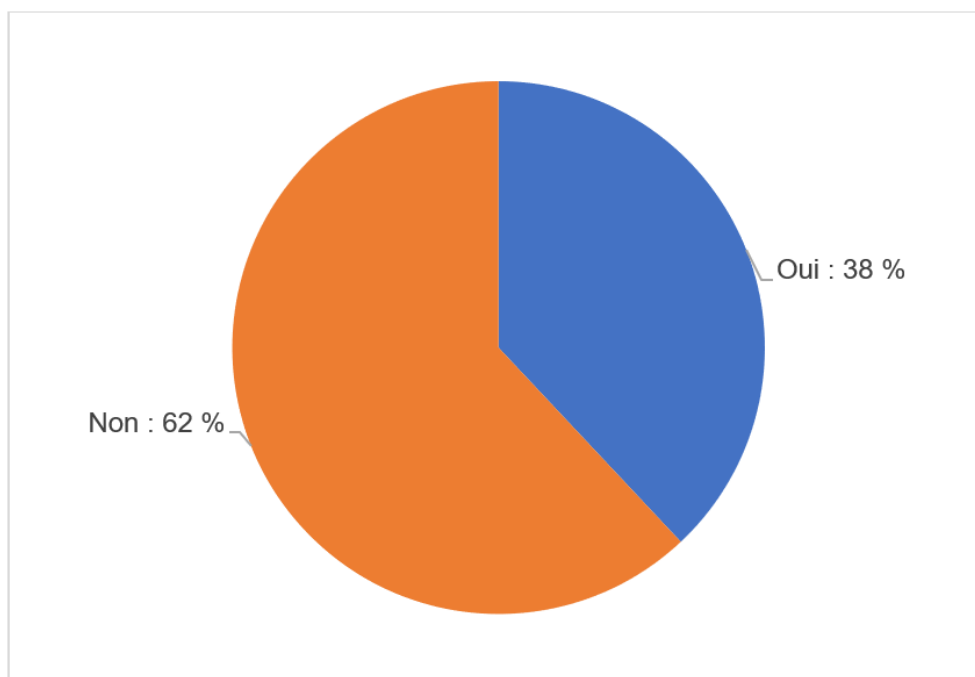
25. En règle générale, vous déplacez-vous souvent en faisant appel aux moyens suivants? (466 participants)

Réponses	Une fois par jour	Quelques fois par semaine	Une fois par semaine	Une fois par mois	Moins d'une fois par mois	Jamais
En faisant appel à Para Transpo	0 %	1 %	0 %	1 %	2 %	97 %
Avec un animal d'assistance	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	97 %
Sur une planche à roulettes ou à trottinette électrique	1 %	1 %	1 %	2 %	3 %	93 %
En service d'autopartage	0 %	1 %	2 %	5 %	6 %	86 %
Avec une trottinette électrique personnelle	2 %	3 %	1 %	2 %	2 %	91 %
Avec une trottinette électrique personnelle	2 %	3 %	1 %	2 %	2 %	91 %
Avec un appareil ou un accessoire d'aide à la mobilité (comme un fauteuil roulant, un scooter électrique, une canne ou une marchette)	3 %	2 %	1 %	1 %	3 %	90 %
En covoiturage	2 %	5 %	6 %	8 %	13 %	66 %
Avec une trottinette électrique en libre-service	2 %	9 %	8 %	12 %	16 %	53 %
Dans le cadre d'un service de covoiturage (dont Uber, Lyft et taxi)	1 %	4 %	9 %	24 %	35 %	27 %
Avec OC Transpo	7 %	10 %	11 %	14 %	22 %	36 %
À vélo	9 %	22 %	12 %	12 %	14 %	31 %
Dans un véhicule personnel (passager)	4 %	20 %	19 %	19 %	21 %	16 %
Dans un véhicule personnel (conducteur)	30 %	28 %	11 %	5 %	4 %	22 %
À pied (jusqu'au point de destination, et non pour se rendre à la voiture ou se déplacer chez soi)	64 %	22 %	7 %	4 %	2 %	2 %

26. Avez-vous conduit une trottinette électrique en libre-service à Ottawa durant la saison 2023? (466 participants)

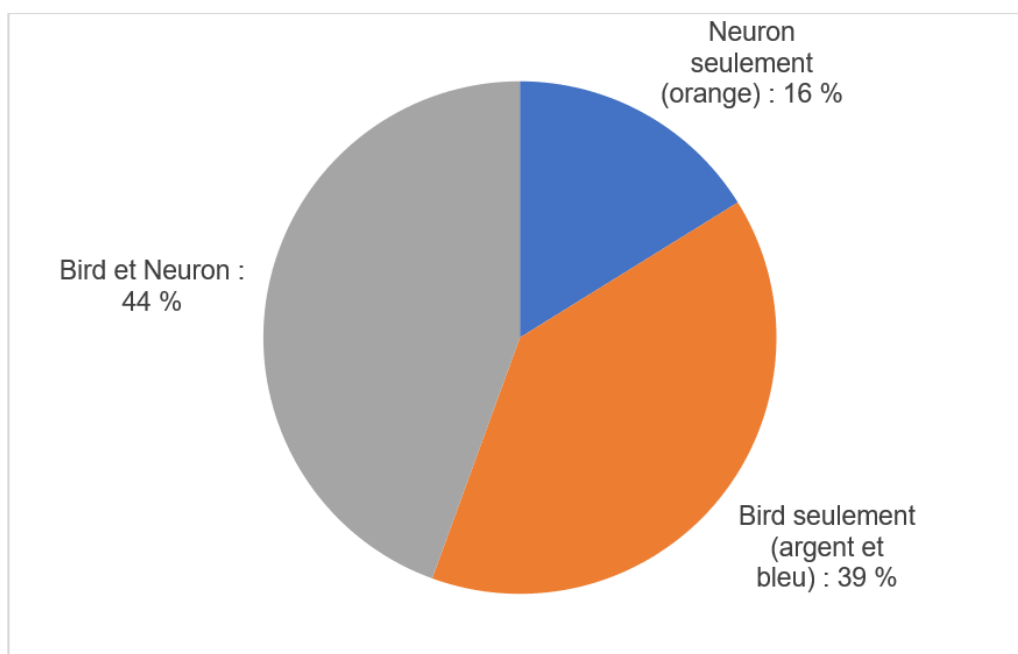


27. Avez-vous conduit une trottinette électrique à Ottawa dans les saisons précédentes? (466 participants)



28. À quel fournisseur de trottinettes avez-vous fait appel en 2023? (223 participants)

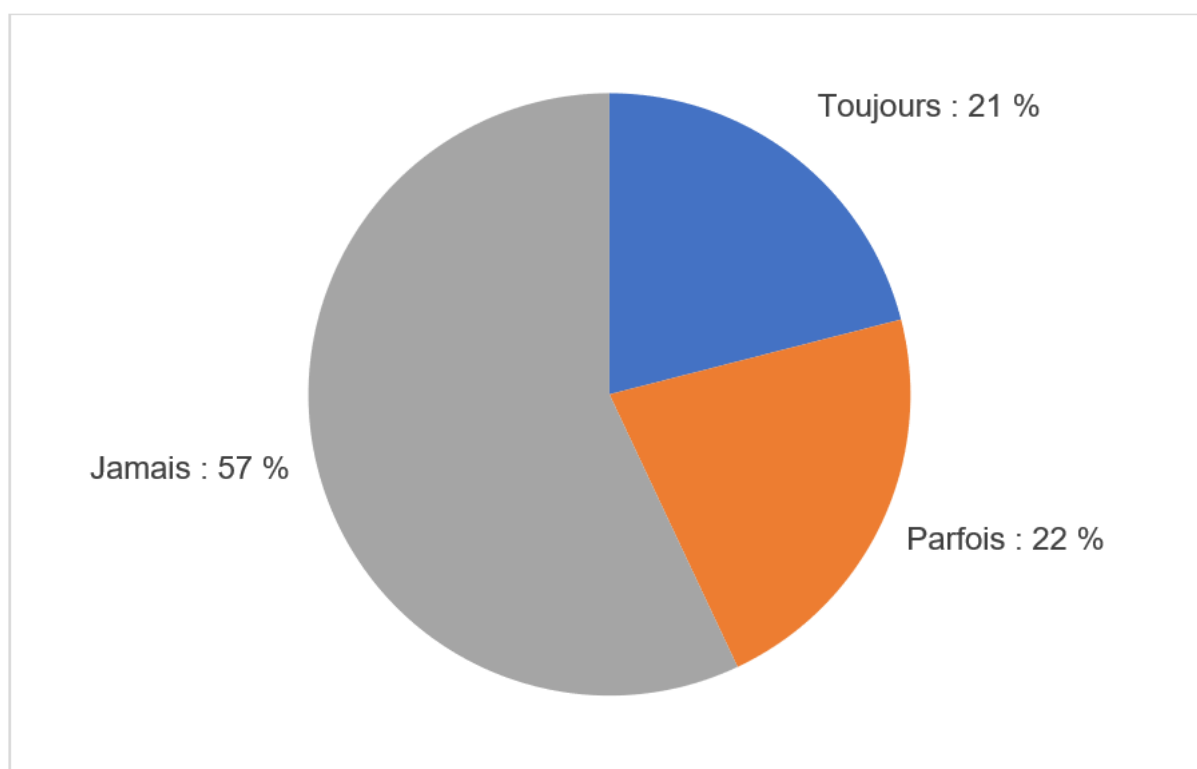
Nous avons posé cette question à celles et ceux qui avaient répondu « Oui » à la question 26.



29. Portiez-vous souvent le casque en conduisant une trottinette électrique?

(223 participants)

Nous avons posé cette question à celles et ceux qui avaient répondu « Oui » à la question 26.

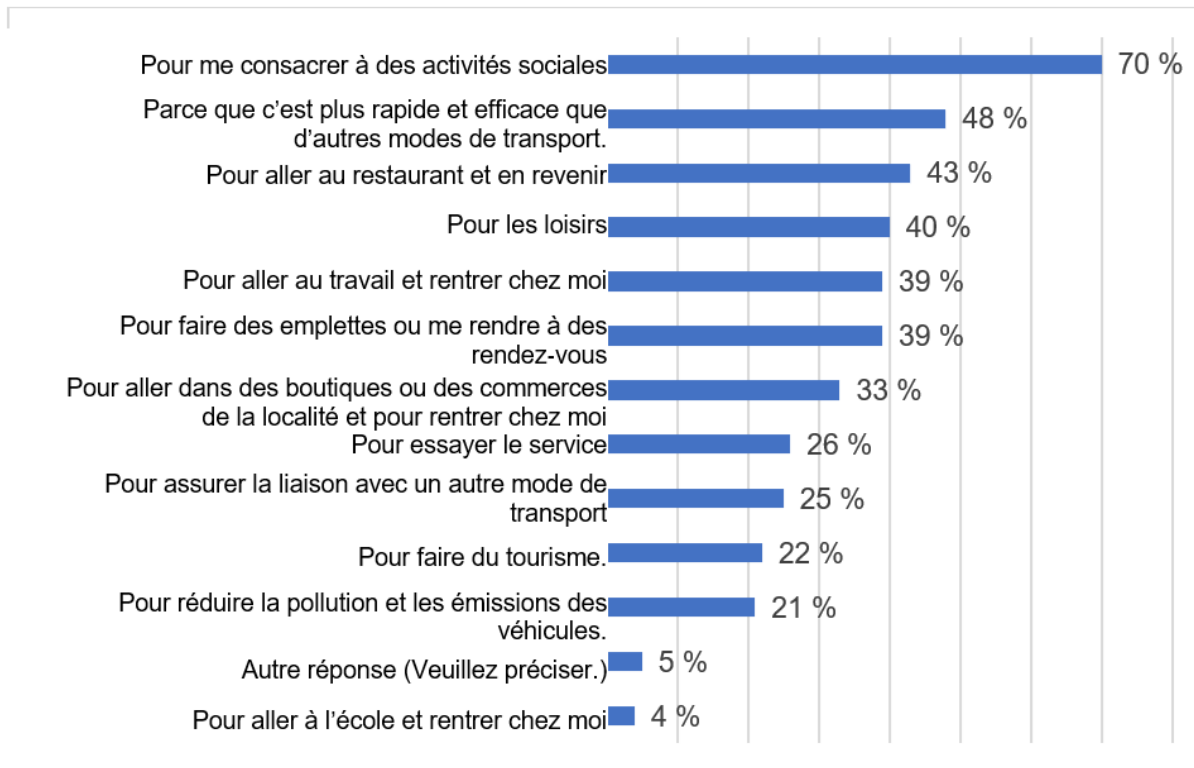


30. Qu'est-ce qui vous encouragerait à porter plus souvent le casque?

(174 participants)

Les participants ont fait savoir qu'ils porteraient le casque si les deux fournisseurs les offraient toujours, s'ils étaient assainis entre deux randonnées, si le casque était plus ajustable sur les trottinettes électriques, si on les encourageait à le faire (en diminuant les frais par randonnée) et si le casque avait un aspect plus esthétique. D'autres ont fait savoir que rien ne les encouragerait à porter le casque.

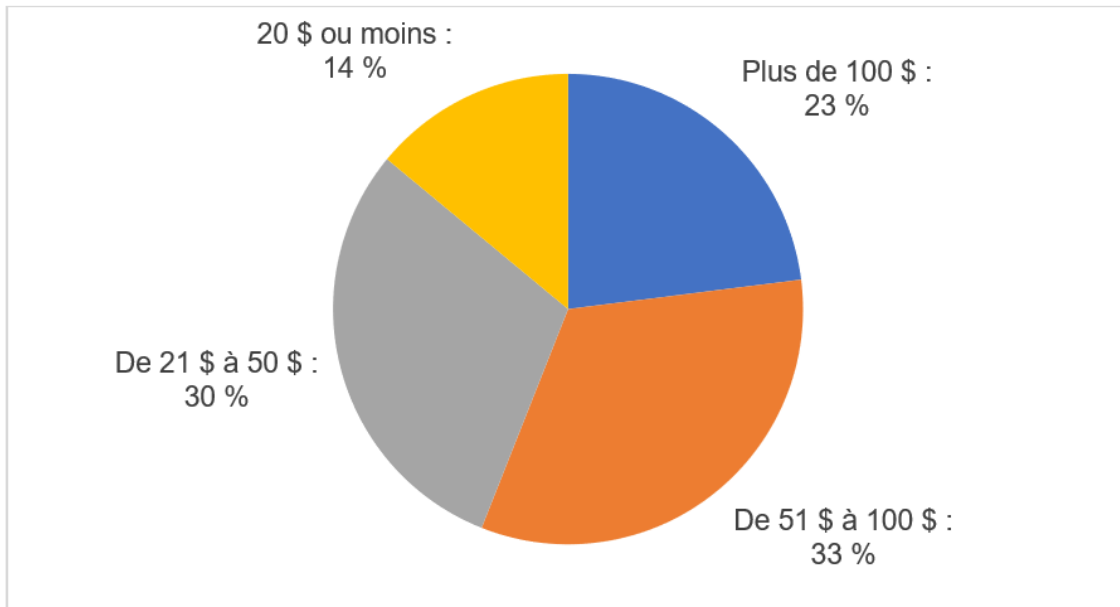
31. Quelles étaient les principales raisons pour lesquelles vous avez utilisé des trottinettes électriques en libre-service? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (220 participants)



D'après les autres raisons évoquées par les participants pour faire appel à des trottinettes électriques en libre-service, on voulait éviter l'achalandage automobile et le stationnement dans le centre-ville, cette solution était moins chère qu'Uber, il s'agissait d'un bon moyen de se rendre aux festivals (comme Escapade ou le Bluesfest), et il s'agissait d'une solution pour se déplacer au lieu de faire le trajet à vélo, à pied ou dans les transports en commun.

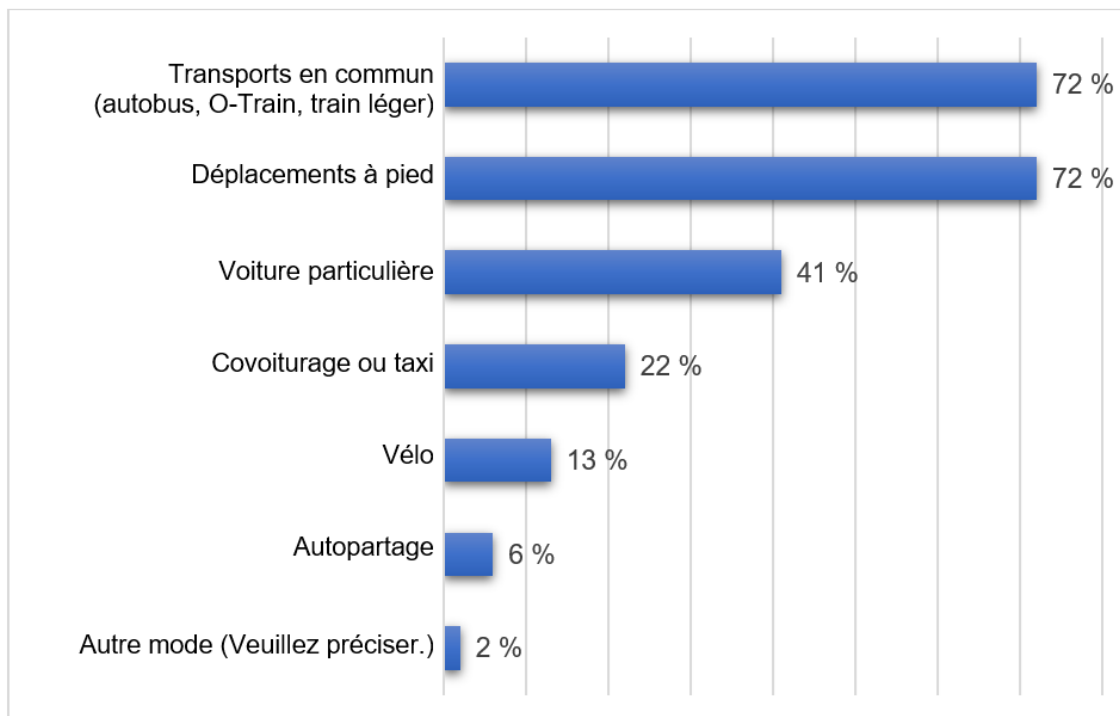
32. En vous servant d'une trottinette électrique pour aller au restaurant et rentrer chez vous ou pour aller dans une boutique ou une entreprise locale et en revenir, combien avez-vous dépensé en moyenne dans chaque cas? (121 participants)

Nous avons posé cette question à celles et ceux qui s'étaient servis d'une trottinette électrique en libre-service pour aller au restaurant ou dans une boutique ou une entreprise locale et rentrer chez eux et qui avaient répondu à la question 31.



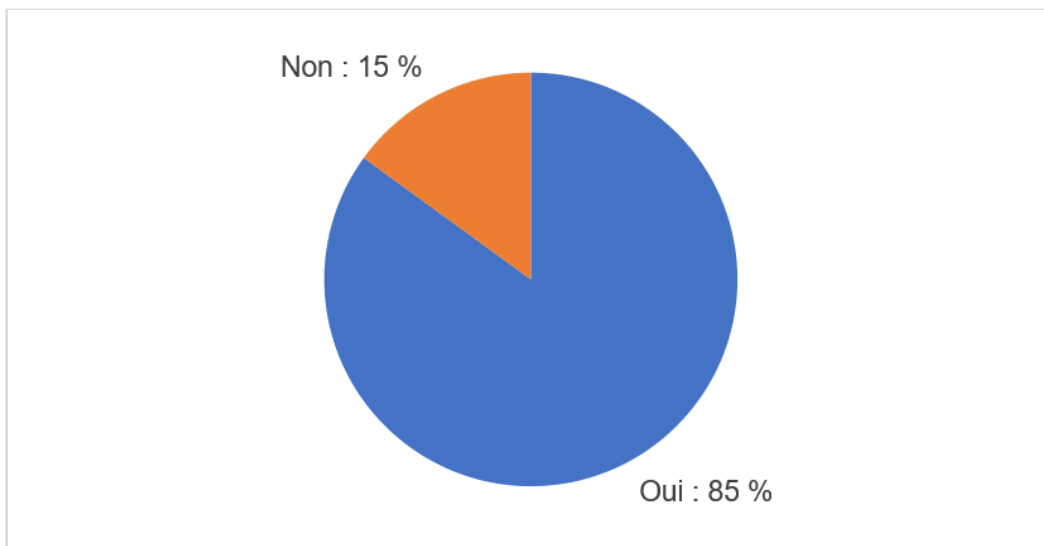
33. Quels sont les autres modes de transport que vous avez utilisés dans vos déplacements à l'aller et au retour? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (54 participants)

Nous avons posé cette question à celles et ceux qui avaient répondu « Oui » à la question 31 (« Pour assurer la liaison avec un autre mode de transport »).

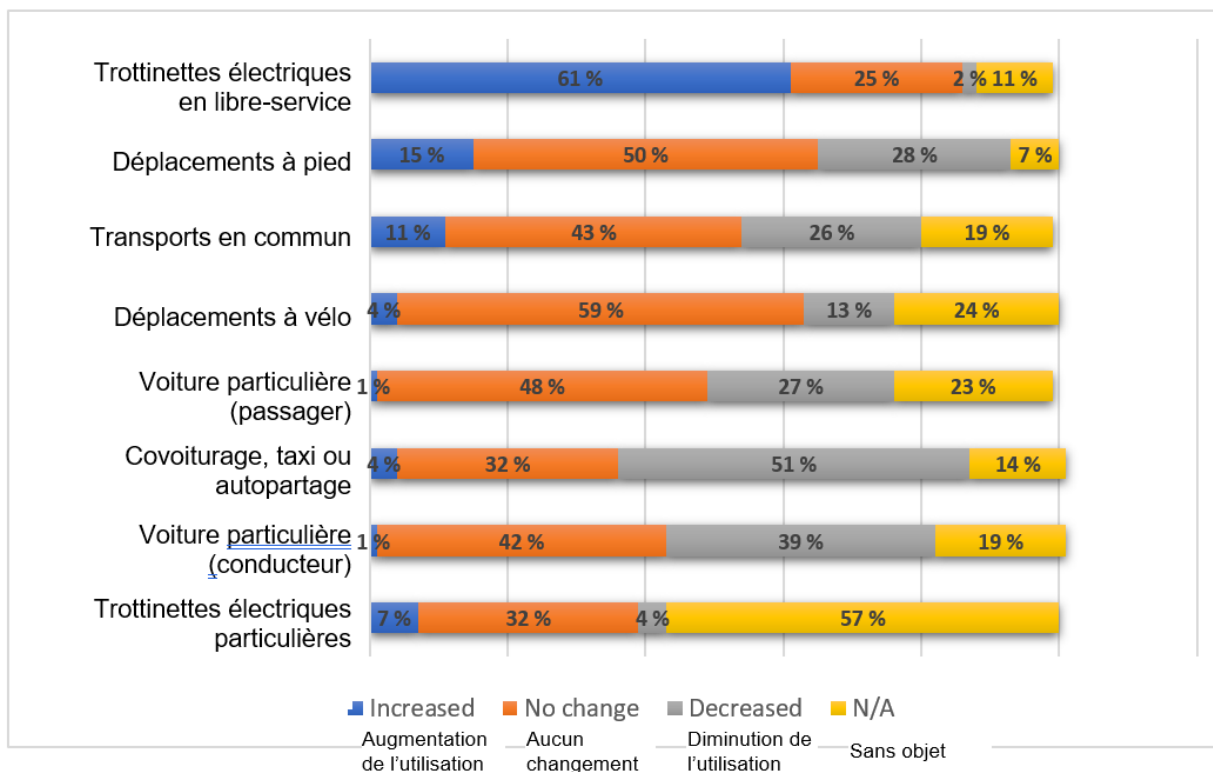


Celles et ceux qui ont répondu qu'ils avaient fait appel à un « Autre mode (Veuillez préciser.) » ont fait savoir qu'ils s'étaient servis d'une motocyclette.

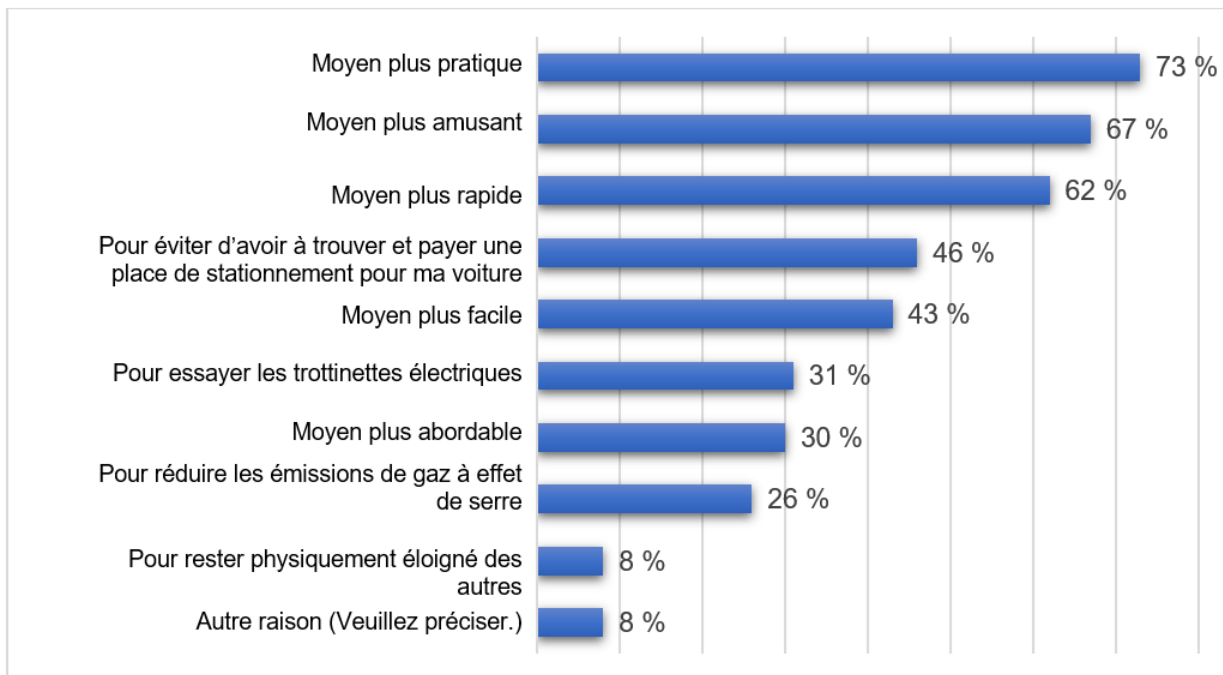
34. En ayant accès à des trottinettes électriques en libre-service, est-il plus probable que vous fassiez appel aux modes de transport qui vous ont permis de vous déplacer sur une partie du trajet? (54 participants)



35. En quoi la disponibilité des trottinettes électriques en libre-service a-t-elle changé votre façon de vous déplacer grâce aux modes de transport suivants? (219 participants)

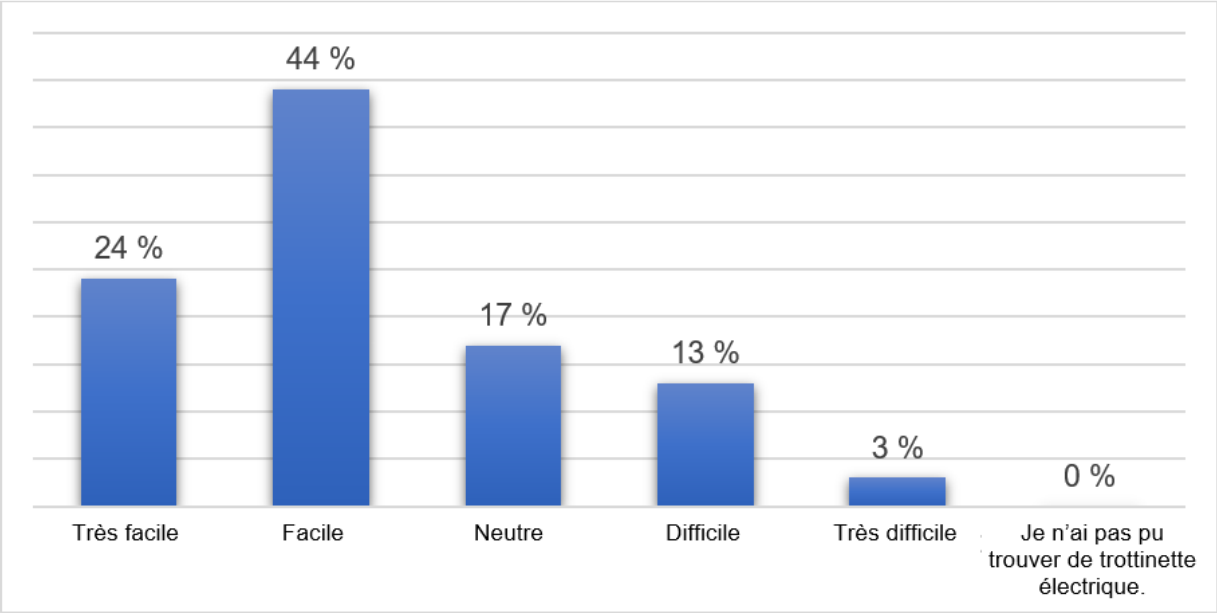


36. Pourquoi avez-vous fait appel à une trottinette électrique en libre-service plutôt qu'à un autre mode de transport? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses.
(219 participants)

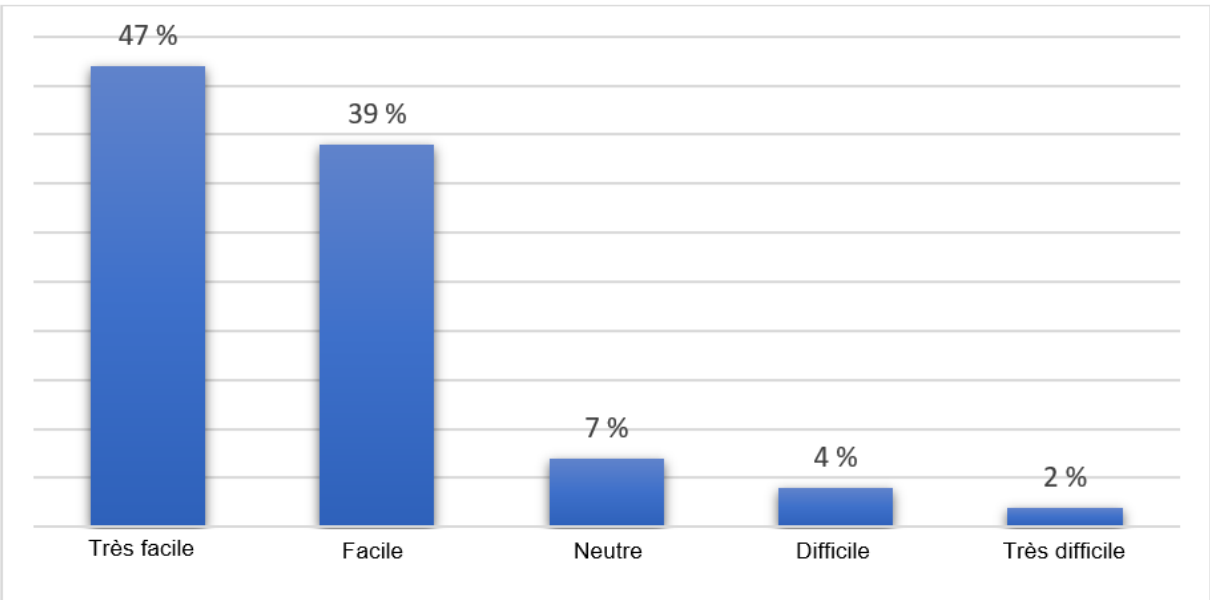


Celles et ceux qui ont sélectionné la réponse « Autre raison (Veuillez préciser.) » ont fait savoir qu'ils avaient utilisé une trottinette électrique en libre-service parce que leur autobus était en retard ou n'arrivait pas, parce qu'ils préféraient exercer un meilleur contrôle sur leur trajet ou leur destination, parce qu'il s'agissait d'une bonne solution de rechange, plutôt que prendre la voiture et la stationner et parce qu'ils profitaient d'un bon-rabais de fin de semaine offert par le fournisseur des trottinettes. D'autres ont répondu que c'était parce qu'il s'agissait d'une bonne occasion de prendre l'air frais.

37. A-t-il été facile de trouver une trottinette électrique en libre-service quand vous avez voulu en utiliser une? (219 participants)



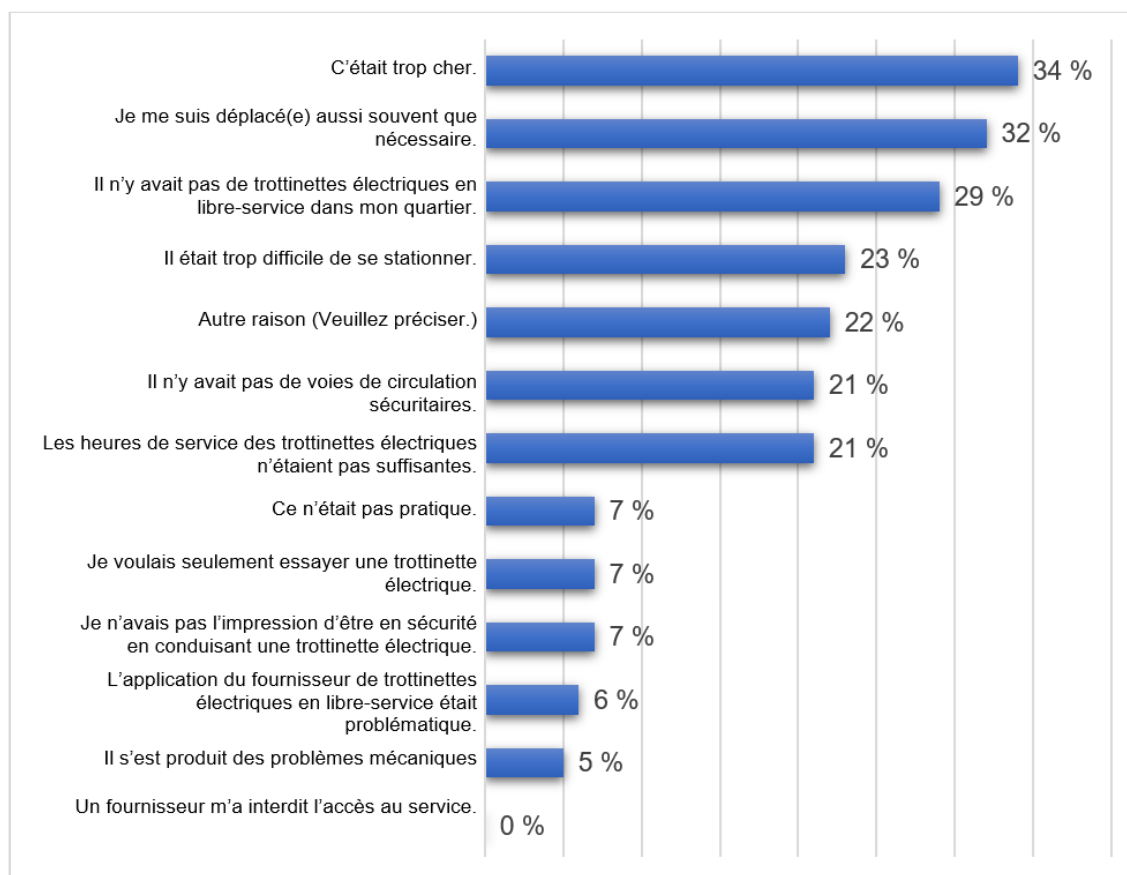
38. A-t-il facile de louer une trottinette électrique en libre-service après l'avoir trouvée? (219 participants)



Les raisons motivant l'utilisation des trottinettes électriques en libre-service

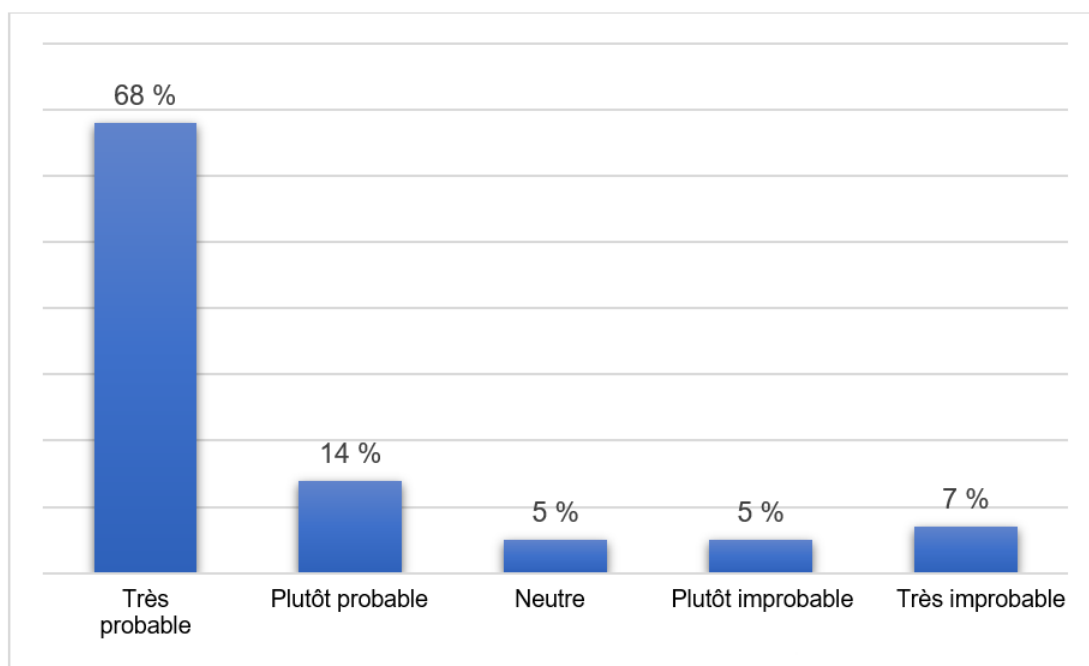
39. Qu'est-ce qui vous a empêché(e) de vous servir plus souvent de trottinettes électriques en libre-service? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses.

(219 participants)

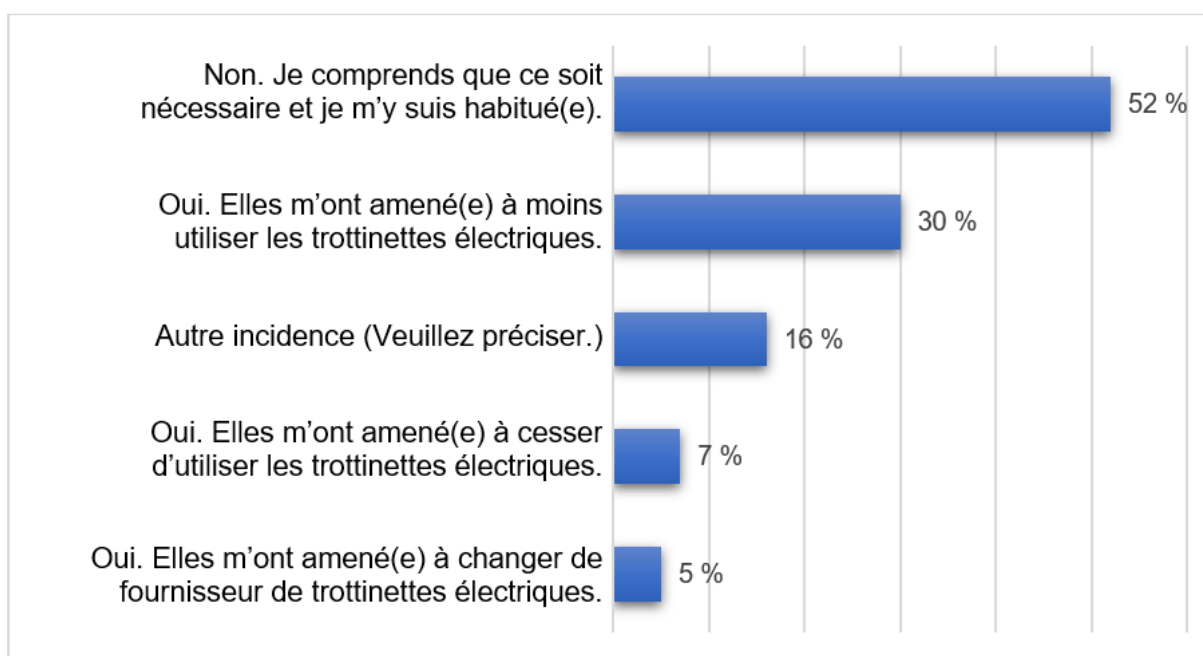


En règle générale, les participants qui ont sélectionné la réponse « Autre raison (Veuillez préciser.) » étaient d'avis que certaines règles et restrictions en vigueur dans la saison 2023 les ont empêchés d'utiliser les trottinettes électriques en libre-service. Nombreux sont les participants qui ont affirmé qu'ils n'étaient pas favorables à l'obligation d'émettre un son en continu et que l'heure de tombée de 23 h les avait empêchés d'utiliser les trottinettes électriques en libre-service. De nombreux participants ont évoqué des difficultés pendant leurs déplacements à trottinette en raison des limitations du système de géopositionnement, ce qui avait parfois pour effet de couper l'alimentation électrique des trottinettes électriques sur les infrastructures désignées. Certains participants ont fait savoir que la zone de service n'était pas assez vaste. Certains souhaitaient rouler sur les sentiers de la CCN, ce qui est interdit.

40. Dans quelle mesure est-il probable que vous utilisiez à nouveau une trottinette électrique en libre-service? (219 participants)



41. Pensez-vous que les émissions sonores ont eu une incidence sur vous comme utilisateur d'une trottinette électrique? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (219 participants)

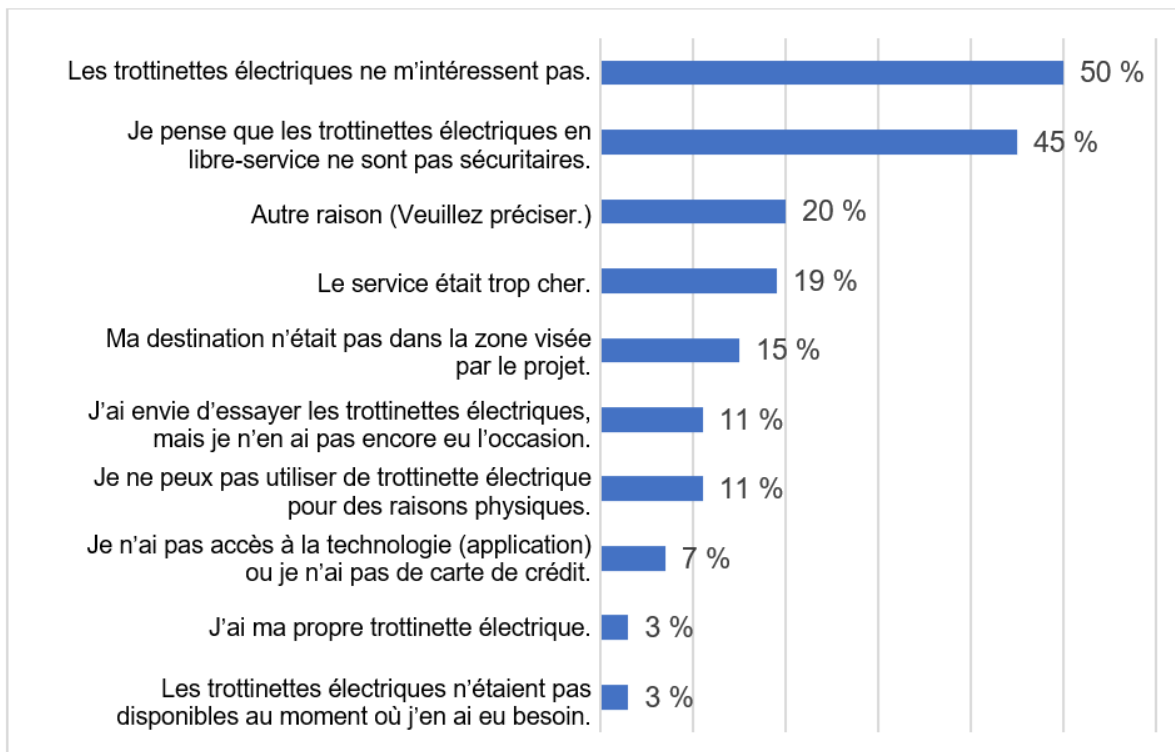


Celles et ceux qui ont sélectionné la réponse « Autre incidence (Veuillez préciser.) » ont fait savoir qu'à leur avis, les émissions sonores étaient distrayantes ou inconfortables. Certains ont acheté leur propre trottinette électrique pour éviter les émissions sonores. D'autres comprenaient la raison pour laquelle ces émissions sont nécessaires et ont continué de se servir des trottinettes électriques en libre-service.

Celles et ceux qui n'ont pas conduit de trottinette électrique en libre-service en 2023

42. Pourquoi n'avez-vous pas essayé de conduire une trottinette électrique en libre-service? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (220 participants)

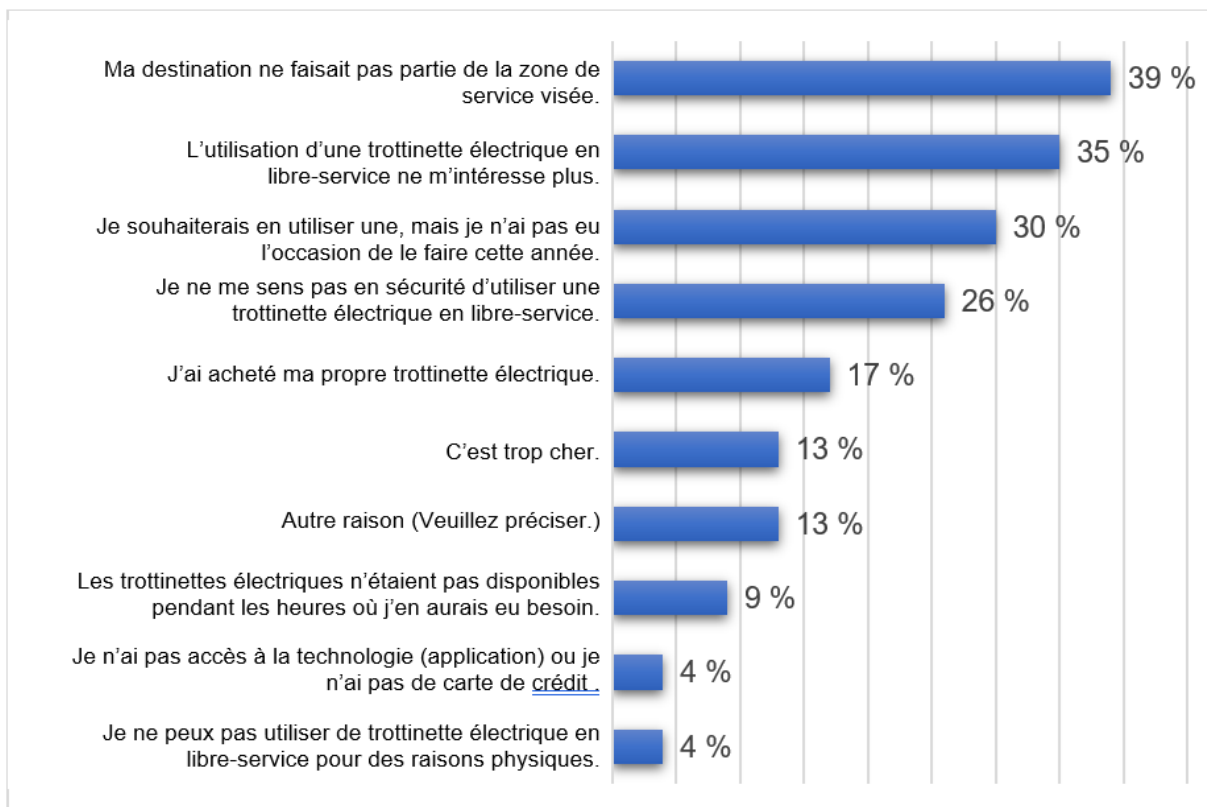
Nous avons posé cette question à celles et ceux qui n'ont pas encore conduit de trottinette électrique en libre-service.



Certains participants étaient d'avis que les trottinettes électriques étaient trop dangereuses à utiliser, tandis que d'autres ont fait savoir qu'ils préféraient se déplacer à vélo électrique, à vélo ordinaire ou à pied. Certains participants ont fait savoir qu'ils étaient propriétaires de leur trottinette électrique, tandis que d'autres ont indiqué que la zone de service n'est pas assez vaste ou qu'ils croyaient que les règles et les restrictions étaient excessives, ce qui les avait découragés d'essayer de conduire des trottinettes électriques en libre-service.

43. Pourquoi n'en avez-vous pas conduites en 2023? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (23 participants)

Nous avons posé cette question à celles et ceux qui ont conduit une trottinette électrique en libre-service dans les saisons précédentes, mais non en 2023.

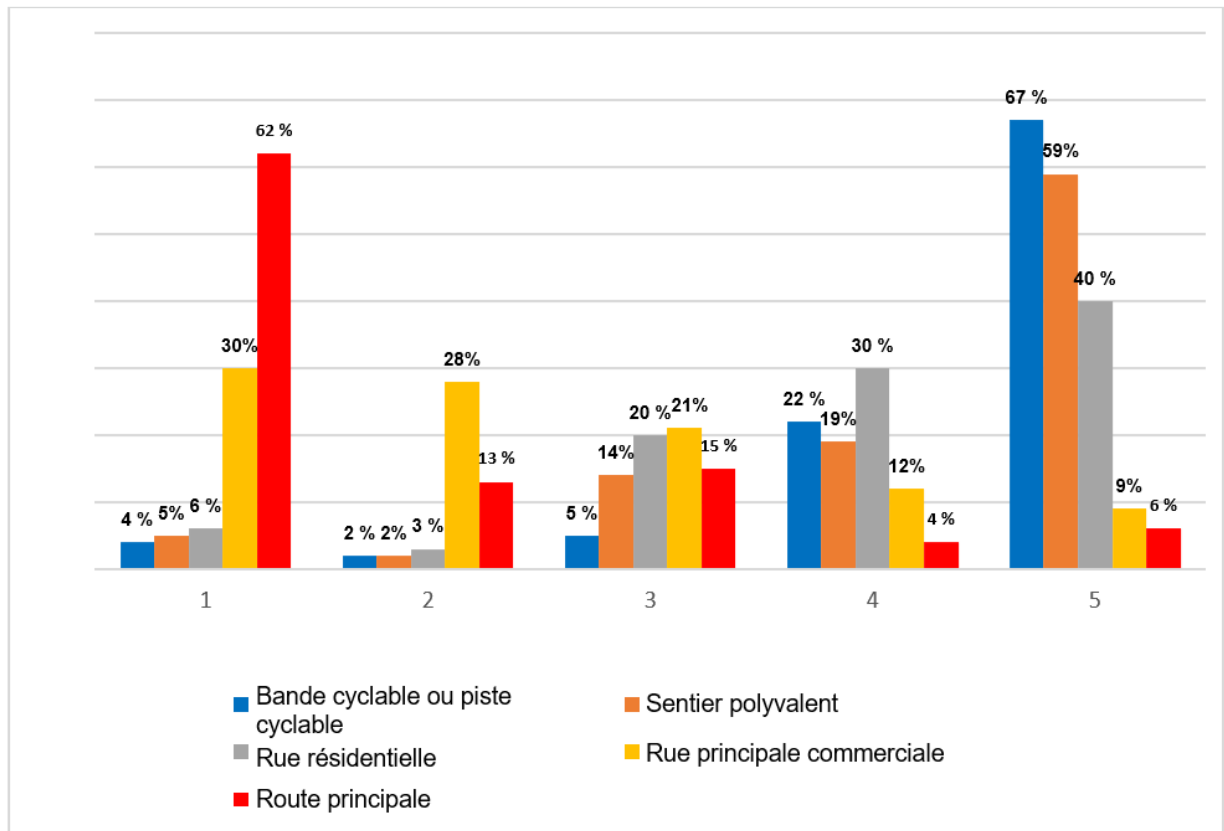


Les participants qui n'ont pas conduit de trottinette électrique en libre-service en 2023 ont aussi fait savoir qu'ils préféreraient un programme de vélo-partage, qu'ils ne voulaient pas encourager les entreprises de trottinettes électriques et que les infrastructures existantes n'étaient pas adaptées à l'utilisation de ces trottinettes.

Le niveau de confort des différents types d'infrastructures

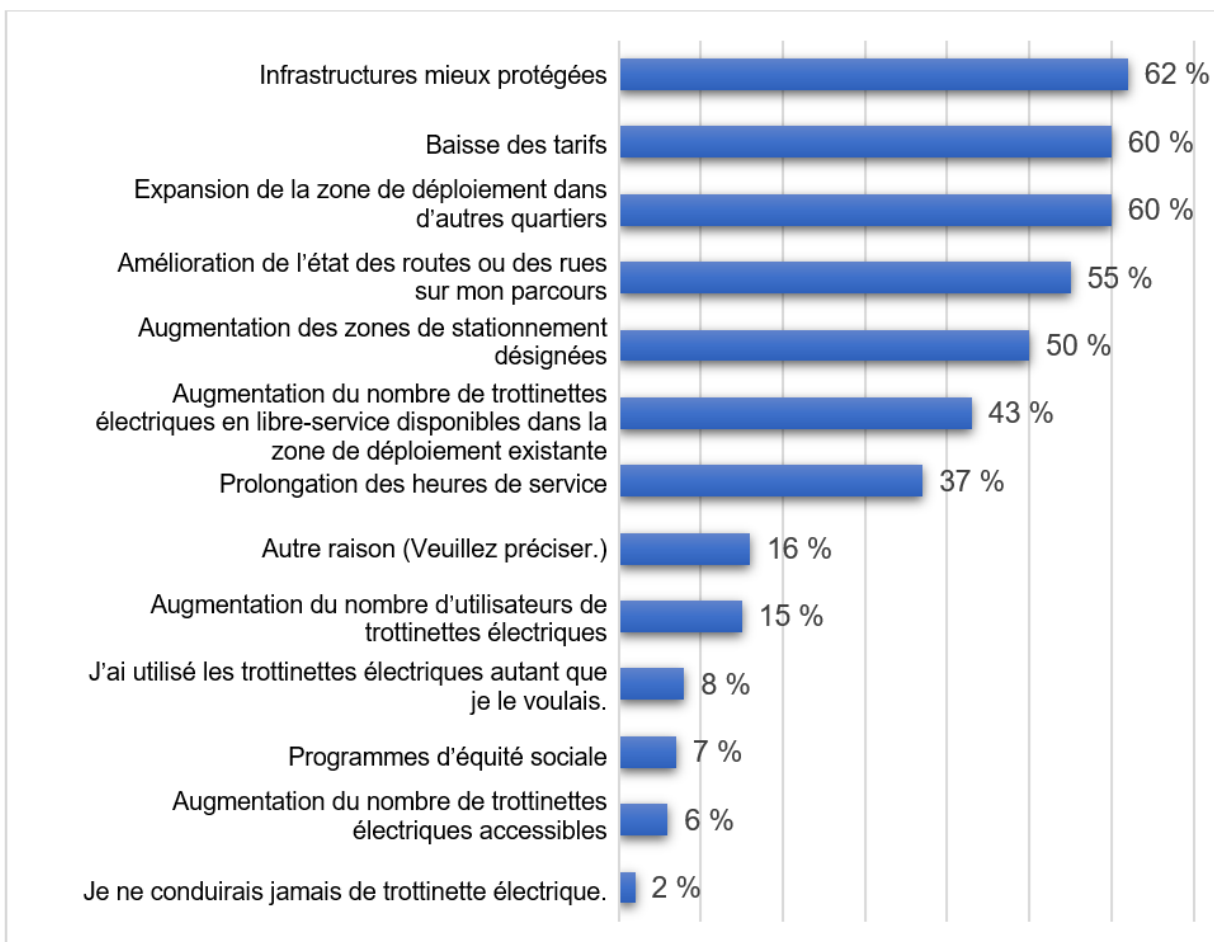
44. Sur une échelle de 1 à 5, dans laquelle 1 est la note de confort la plus basse et 5 la note de confort la plus élevée, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes à l'aise de conduire une trottinette électrique en libre-service dans les infrastructures suivantes.

Nous avons posé cette question à celles et ceux qui ont fait savoir qu'ils avaient conduit une trottinette électrique en libre-service à un moment ou à un autre. (242 participants)



L'augmentation de la fréquence de l'utilisation des trottinettes électriques en libre-service

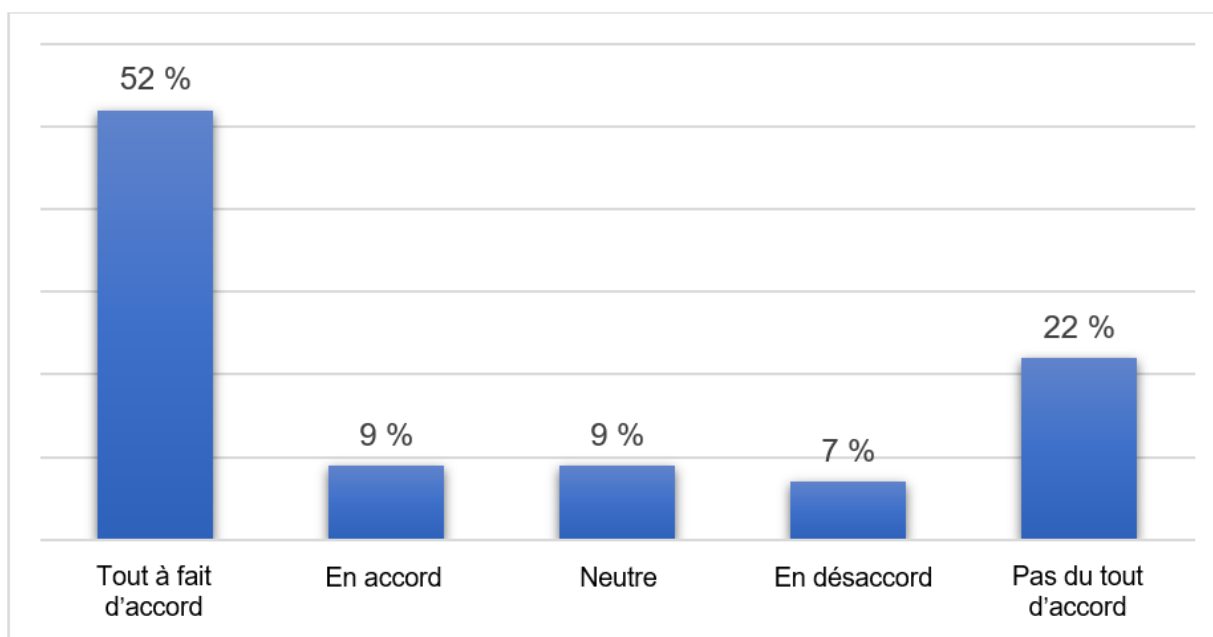
45. Qu'est-ce qui vous encouragerait à vous déplacer plus souvent à trottinette électrique? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (242 participants)



Outre ce qui précède, les participants ont fait savoir qu'ils souhaitaient qu'il n'y ait pas de restrictions dans le stationnement, qu'on puisse conduire les trottinettes sur les trottoirs, qu'on supprime l'obligation d'émettre des sons, qu'on augmente les limites de vitesse, qu'on améliore les applications et l'équipement des trottinettes électriques, que la Ville fasse davantage la promotion des différents modes de transport, que le géoblocage soit plus exact et qu'on offre différents modes de paiement distincts de la carte de crédit, ce qui les encouragerait à faire plus de déplacements à l'aide des trottinettes électriques.

Le niveau général de soutien du Programme des trottinettes électriques en libre-service à Ottawa

46. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je souhaite que les trottinettes électriques en libre-service continuent d'être une option pour les déplacements à Ottawa. »? (450 participants)



47. Selon vous, quelles ont été les principales difficultés, dans la saison 2023, du Programme des trottinettes électriques en libre-service? (450 participants)

Nombreux sont les participants qui ont fait savoir que la sécurité avait été la principale difficulté de la saison 2023 : conduite des trottinettes dans le mauvais sens, mésusage des trottinettes, trottinettistes sans casque, conducteur et passager sur la même trottinette, négligence au volant, conduite sur les trottoirs, conduite des trottinettes sans avoir l'âge obligatoire et trottinettistes qui ne s'arrêtent pas aux panneaux d'arrêt. D'autres ont fait savoir qu'à leur avis, les restrictions et les règlements d'application étaient trop nombreux. Certains ont indiqué qu'en raison du signal GPS, les indications pour le stationnement étaient inexactes et que parfois, le système GPS ralentissait la trottinette électrique dans les infrastructures désignées parce qu'il détectait la trottinette sur un trottoir. Les émissions sonores agaçantes étaient du nombre des autres difficultés. D'autres participants étaient d'avis que les sons n'étaient pas assez forts, que les

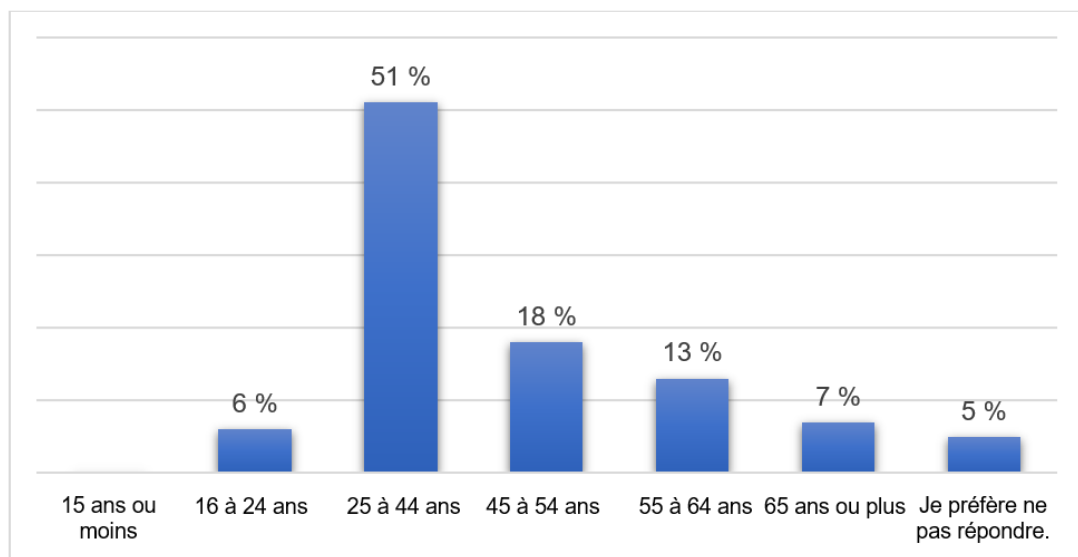
infrastructures sécuritaires n'étaient pas suffisantes, que les restrictions imposées sur les sentiers de la CCN nuisaient au succès, qu'on ne déployait pas suffisamment de trottinettes électriques, que la zone de déploiement était limitée, qu'il n'y avait pas suffisamment d'information, que les heures étaient limitées, qu'il n'y avait pas suffisamment de trottinettes électriques accessibles, que la vitesse était limitée et qu'il coûtait trop cher de conduire une trottinette électrique en libre-service.

48. Selon vous, quels ont été les aspects positifs de la saison 2023 du programme de trottinettes électriques en libre-service? (450 participants)

Les participants ont fait savoir qu'à leur avis, l'augmentation du nombre de places de stationnement dans l'application et sur les lieux avait été un aspect positif essentiel de la saison 2023, que le réseau était mieux structuré et qu'il y avait moins de problèmes. Les participants ont aussi précisé qu'il s'agit d'un moyen d'accroître l'achalandage des commerces, de réduire le nombre de voitures sur les routes, d'offrir un autre moyen de transport que la voiture et le TLR lorsqu'ils sont en panne, et qu'il s'agit d'un moyen pratique, fiable, amusant et original d'explorer la ville.

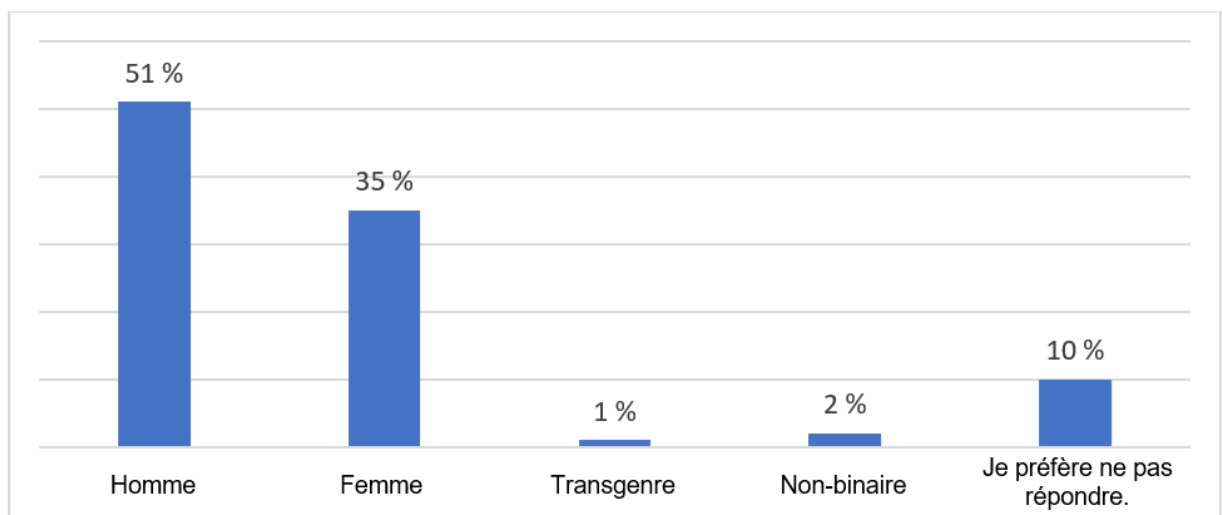
Profil démographique

49. Quel âge avez-vous? (444 participants)



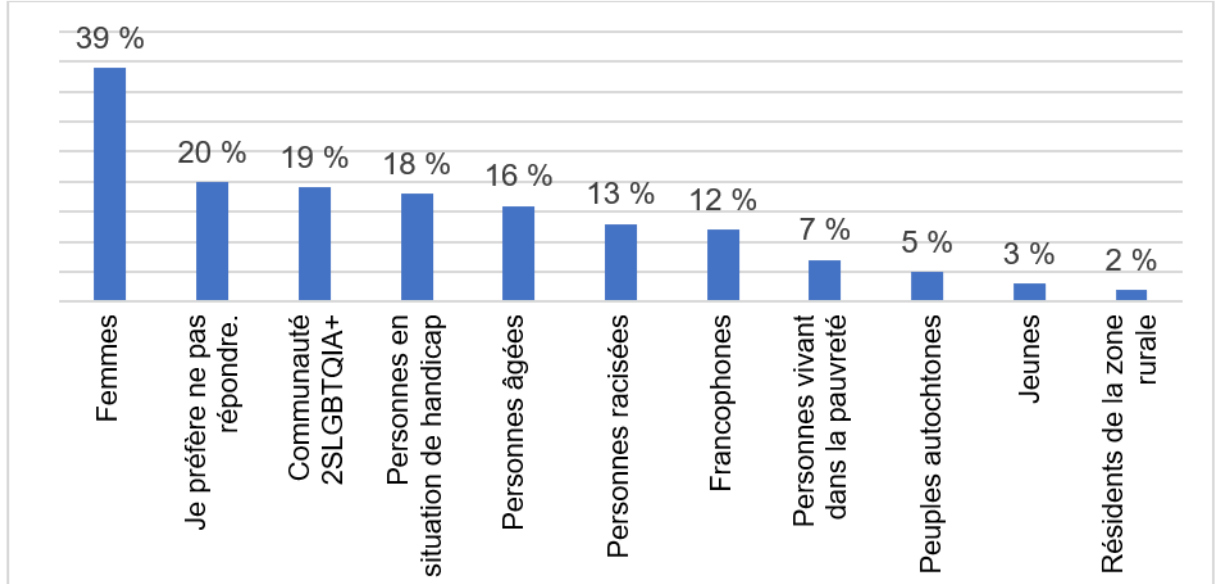
La majorité des participants appartenait au groupe des 25 à 44 ans (**51 %**). **18 %** d'entre eux appartenait au groupe des 45 à 54 ans et **13 %**, au groupe des 55 à 64 ans. **6 %** appartenait au groupe des 16 à 24 ans et **7 %**, au groupe des 65 ans ou plus. Personne n'a répondu qu'il avait 15 ans ou moins.

50. La Ville d'Ottawa reconnaît que l'identité d'une personne peut se situer à n'importe quel endroit dans le continuum des genres. Veuillez choisir l'option qui correspond le plus à votre identité. (441 participants)



51 % des participants s'identifient comme des hommes, et **35 %**, comme des femmes. **10 %** préfèrent ne pas répondre, **2 %** s'identifient comme des non-binaires et **1 %** s'identifie comme des transgenres.

51. La Ville d'Ottawa applique avec constance et cohérence les principes du Guide de l'optique d'équité et d'inclusion dans ses efforts de promotion de l'équité et de l'inclusion dans le cadre de nos services et dans l'intérêt de notre ville. Pour la démocratie comme pour la participation citoyenne, il est essentiel que les gens venus de tous les horizons fassent entendre leurs voix. Vous identifiez-vous personnellement comme membre d'un (ou de plusieurs) des groupes suivants? Veuillez sélectionner toutes les bonnes réponses. (356 participants)



39 % des participants s'identifient comme des femmes. **20 %** préfèrent ne pas répondre. **19 %** s'identifient comme des 2SLGBTQIA+. **18 %** s'identifient comme des personnes en situation de handicap. **16 %** sont des personnes âgées. **13 %** sont des personnes racisées. **12 %** sont des francophones. **7 %** vivent dans la pauvreté. **5 %** sont des Autochtones. **3 %** sont des jeunes. **2 %** sont des résidents de la zone rurale.